

Glanures

● L'Afées de St-Yves invite toutes ses membres à son assemblée mensuelle au sous-sol de l'église à 8.00 p.m., mercredi soir le 21 mars 73. Le thème à l'étude ce mois-ci: "La femme seule" sera animé par Mme Odette Carrier Bélanger, psychologue.

● L'Afées de St-Yves vous invite à assister au spectacle de Gabriel April, chansonnier, qui sera présenté dimanche le 8 avril 73, au sous-sol de l'église St-Yves. Billets en vente présentement à la Caisse Populaire St-Yves.

● M. et Mme Maurice Ouellet accompagnés de M. et Mme Claude Ouellet, reviennent cette semaine de Miami, tandis que Jacques Lepage partira demain, jeudi, pour la même destination.

● Décidément, le "sud" est en vogue de plus en plus. Notre confrère, Bernard Potvin, de Mont-Joli, se chauffe présentement sur les belles plages de Nassau.

● M. Bertrand Savard, employé du Marché G.P. à Rimouski, conduit maintenant une MAVERICK 1973.

● Une nouvelle série de cours "aqua-bébé" débutera le samedi 7 avril, dont le responsable est M. Hugues Langlois, responsable régional de la Société Canadienne de la Croix-Rouge et de la S.R.S.

● L'Association Nationale des Secrétaires lance son invitation mensuelle pour son souper qui se tiendra le mercredi 28 mars 1973, à 19 heures, à l'Hôtel St-Louis de Rimouski. Bienvenue à toutes.

● L'Amicale Sacré-Coeur invite tous les anciens et leurs amis (es) à venir fêter la mi-Carême.

● Cette soirée sociale aura lieu le 24 mars à 20.30 heures au sous-sol de l'église St-Robert (porte arrière, côté sud).

● Prix pour les plus beaux costumes. Danses modernes et canadiennes. Partie récréative, goûter. Prix de présence. Amicale invitation à tous.

AUTO A VENDRE

Cause: transfert. Renault 16, 1970, Grand Luxe, vitesse manuelle, reconditionnée à neuf, conditions de vente avantageuses, prix à discuter. MINI-TRAIL Bombardier 71. 723-5245 l'avant midi et le soir. (21)

Cadets de l'armée

ARMENEGILDE ambassadeur des cadets de l'armée vous informe...

Le Corps de Cadets 2686 de l'Armée de Rimouski est des plus actifs. En effet, durant les derniers mois écoulés, les cadets ont participé à plusieurs sorties. Durant ces excursions, les cadets se sont rendus au parc du Mont Comi et au Club des Raquetteurs. Ils ont eu l'occasion de se familiariser avec les nouvelles raquettes acquises par le Corps de Cadets et de pratiquer une des notions, soit la cartographie, apprise lors des soirées d'entraînement.

Cependant, les activités du Corps de Cadets ne s'arrêtent pas là car, au cours des prochaines semaines, les cadets participeront fort probablement à une visite industrielle organisée à la Compagnie Internationale de Papier de Matane. De plus, les Cadets pourront suivre sans frais le cours de sécurité du chasseur. A la fin de ce cours, les cadets passeront un examen permettant l'obtention du certificat du chasseur.

C'est dire que ce Corps de Cadets est un organisme de formation autant civile que militaire pour les jeunes.

"ARMENEGILDE vous dit: "A la prochaine"

● L'Afées de St-Fabien tiendra son assemblée mensuelle à la salle du couvent, mercredi le 21 mars à 8 heures le soir.

Campeurs

Tous les campeurs de la province se donnent rendez-vous à la Place Bonaventure, pour le bal des Campeurs qui aura lieu le 24 mars 1973 à 22.00 heures, sur la mezzanine sud de la grande salle d'exposition dans le cadre du Salon Camping Chasse et Pêche.

Ce bal, organisé par la F.Q.C.C., sera sous la présidence de la "Famille Provinciale du Camping 73".

A cette même occasion, les tentes seront remises par les autorités de la Banque Provinciale, aux dix familles régionales gagnantes, qui seront présentes à ce bal.

Il y aura danse continuelle de 22.00 à 3.00 heures A.M., avec un orchestre de plusieurs musiciens et comme maître de cérémonie nul autre que le réputé annonceur Roger Baulu.

Nous souhaitons à tous les campeurs de la province, la plus cordiale bienvenue.

Pour de plus amples informations, concernant ce bal, communiquez avec la F.Q.C.C., 881 est, boul. de Maisonneuve, Montréal 132, Québec, tél. 527-9311, local 222.

BIEN EN ACCORD AVEC LA FUF



La Fédération des Unions de Famille, qui obtenait à Rimouski, au début de 1972, une enquête sur les besoins en soins de garde, comme dans quatre autres villes québécoises, veut être entendue à la Commission parlementaire du Ministère des Affaires sociales pour exprimer les vues des familles concernant la protection de la jeunesse dans le cadre du projet de loi 65 à cet égard, qui devrait s'adresser à toute l'enfance sans exception, et non seulement aux "exceptionnels".

La FUF, qui a une filiale à Rimouski, insiste pour la mise en place d'institutions prévention-famille ajoutant même que la famille devrait recevoir au besoin une aide médicale et financière équivalente à celle que reçoivent les foyers nourriciers, au-delà de 39,000 au Québec.

Voilà ce qui s'appelle parler le langage du bon sens et de la justice pour tous. La prévention famille-enfance coûte moins cher (neuf autres provinces canadiennes le prouvent par un réseau de garderies publiques

organisées à frais partagés, fédéral-provincial-municipal, qui s'adressent à toutes les familles, à peu de frais).

Pourtant, le Québec reconnaît dans le dernier tome du Rapport Castonguay-Nepveu: la carence d'institutions de prévention famille-enfance.

Pourquoi ces propos? On semble s'accorder sur la qualité des services de qualité offerts par la Garderie de 280, avenue Belzil (724-2262) mais certains y voient source de gaspillage des deniers publics. A-t-on pensé que c'était une source communautaire. Qu'il n'y avait aucune discrimination. Que la garderie avait un caractère éducatif. Qu'elle était logée dans des locaux sécuritaires et fonctionnels. Le luxe, parlons-en. Des tapis comme dans toutes les écoles de la commission scolaire (où on ne crie pas au scandale pourtant) mais pour protéger les petits contre les coups ou les blessures vu la dureté du matériau du plancher. Qu'il y ait du goût dans les couleurs et l'agencement des meubles d'une grande simplicité, nous l'admettons.

Mais là, le 15 mars, en soirée, un fonctionnaire du bureau régional du Ministère des Affaires Sociales nous signifiait, devant le Comité consultatif des parents, qu'aucun argent n'était disponible pour la garderie de Rimouski, cette année, par contrainte budgétaire.

On avait pourtant laissé la porte ouverte, la semaine précédente, lors d'un entretien avec la déléguée du ministre Claude Castonguay, à Rimouski, madame Anne-Marie Dandois et des hauts fonctionnaires dudit bureau régional du Ministère des Affaires Sociales.

S'autofinancer entièrement avec les cotisations parentales est utopique immédiatement, en ouvrant le service de soins de garde à ceux qui en ont besoin. Les très bien nantis ont toutes les chances de s'en tirer sans la garderie et encore là les motifs de besoin ne sont pas toujours d'ordre financier, nous le savons, pour avoir, toute l'Equipe à pied d'oeuvre à la Garderie, fait un travail social quotidien valable, croyons-nous.

La clientèle est stable. Au moment où vous lirez ces lignes, la Garderie aura enregistré près de 14500 présences-enfants (du 31 janvier 1972 au 16 mars 1973).

Une moyenne quotidienne de 84 dans la semaine du 8 mars et les présences, les samedi, qu'on jugeait insuffisantes, ont

presque doublé les 2 et 9 mars: 33 et 38.

C'est la journée idéale, nous le répétons, le samedi, pour les parents intéressés à visiter la garderie et leurs enfants qu'on songe à y inscrire un jour ou l'autre pour les initier doucement à la vie de groupe.

760 parents s'étaient prévalus, le 12 mars, des soins de garde pour 854 enfants.

La garderie populaire de Rimouski doit-elle être maintenue? Comment intéresser des parents à s'organiser une garderie sur le mode coopératif? Jusqu'à présent, le Comité consultatif des parents ne semble pas avoir eu des réponses massives à cet égard? Que doit-on penser? Que veut Rimouski?

André Gauthier

A L'IMPRIMERIE BLAIS C'EST PARFAIT

MESSE ANNIVERSAIRE

En l'église St-Robert, samedi le 24 mars à 16 hrs., sera célébrée une messe anniversaire pour M. Alfred Bourque. Parents et amis sont priés d'y assister.

Dr Georges Raymond Dr Benoit Lechasseur

Centre médical
Chirurgiens Dentistes
124 Est, St-Germain
Tél.: 723-3839
de 9h 30 AM à 9h 30 PM
TOUS LES JOURS

Appartements à louer

Centre ville
App. 2½ et 3½ pces
meublés
Pour informations,
communiquez avec le
MAGASIN AMIOT INC.
162 ave. Lavoie,
Rimouski
723-4245

Assemblée

Lors de l'assemblée générale de la Corporation des Ingénieurs du Québec, Chapitre de Rimouski, tenue le 21 février dernier, sept ingénieurs ont été élus membres du conseil du Chapitre.

Le nouveau comité exécutif est maintenant formé comme suit: Robert Duchesne, président; Yves Hupé, vice-président; Gilles Laroche, secrétaire-trésorier; René Huard, Berthier Landry, Donald Roussy, Jean-Paul St-Arnault.

Sont aussi membres du comité exécutif: Claude Sirois, président ex-officio; Gaétan Gourde, conseiller ex-officio.

ATTENTION

L'ECOLE DE DANSE JACQUES DUVAL, débute un nouveau cours de danse mercredi le 4 avril à 8.00 hres p.m. Pour informations:

723-2720

Au Magasin ROBERT ST-PIERRE

316, ave Michaud — 723-7549

- 1 lot de lisière de nylon et tricolette, de très belles couleurs
- Coton à tisser non blanchi et de couleur de 2/8
- Draps de flanellette toutes grandeurs

Le Rimouskois

Téléphone: 723-2571

Abonnement: Canada \$9.00 — Etats-Unis: \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.
Philippe Leblond, directeur
Gaétan Ouellet, propriétaire
Georges St-Pierre, publicitaire

Collaborateurs:

Claude Dumas
Jean-Yves Thériault,
Serge-Eric Mercier,
Liz Morency,

Chroniqueur sportif:

Maurice Gagnon
Noël Bouchard,

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltés
Bureau: 212, Ave Cathédrale — Rimouski

En service cette fin de semaine à Rimouski

Pour URGENCE:

Yvon Marquis, L. Ph., Pharmacien: 723-7633

LA PHARMACIE MARQUIS

TEL: 723-3338

102 St-Germain Ouest
Rimouski

Samedi: de 6 hres à 9 hres

Dimanche: de 11 hres a.m. à 1 hre p.m. et 6 hres p.m. à 8h. p.m.

RENSEIGNEMENTS UTILES

GARDERIE DE JOUR

LA GARDERIE DE JOUR (280, avenue Belzile, Rimouski) ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, le samedi de 8h à 17h, pour jeunes de 2 mois à 6 ans. Personnel compétent. Tél. 724-2262.

Le Centre Dépannage-Jeunesse est situé au 391 Boulay, apt 1. Pour rejoindre les responsables il faut signaler 724-5142. Ouvert du lundi au jeudi, de 3 hres p.m. à 11 hres p.m.. Les vendredis et dimanches de 6 hres p.m. à minuit.

SOLEIL			LUNE		
	Lever	Coucher		Lever	Coucher
Jeudi, 22 mars	6:00	18:15		22:35	7:18
Vendredi, 23 mars	5:58	18:16		23:36	7:50
Samedi, 24 mars	5:56	18:17		—	8:29
Dimanche, 25 mars	5:55	18:19		0:32	9:14
Lundi, 26 mars	5:53	18:20		1:22	10:06
Mardi, 27 mars	5:51	18:21		2:06	11:04
Mercredi, 28 mars	5:49	18:22		2:43	12:06

Dernier quartier, le 26, à 18h46m.

Jour	Heure	H/pi	Jour	Heure	H/pi
Jeudi, 22 mars	0355	13.3		1810	8.8
	1015	2.0		2345	4.7
	1615	11.3	Lundi, 26 mars	0630	10.8
	2205	2.8		1325	4.9
Vendredi, 22 mars	0430	12.9		1910	8.1
	1050	2.7			
	1650	10.4	Mardi, 27 mars	0040	5.3
	2235	3.4		0735	10.2
Samedi, 24 mars	0505	12.2		1455	5.2
	1135	3.5		2035	7.8
	1725	9.6	Mercredi, 28 mars	0205	5.7
	2305	4.0		0900	9.9
Dimanche, 25 mars	0540	11.5		1620	5.0
	1220	4.3		2210	8.1

HORAIRE PISCINE MONT-JOLI

Lundi, mercredi et vendredi : de 16h00 à 17h00 (pour tous). Du lundi au samedi (inclusivement) 20h00 à 21h30 (16 ans et plus); Samedi et dimanche, de 19h00 à 20h00 (pour tous) de 12 à 16 ans; entrée gratuite, de 14h00 à 16h00 (pour tous). Plongée sous-marine, tous les dimanches matins de 9h30 à 11h00 (pour tous). N.B. — Ce n'est pas un cours, mais bien un bain de plongée sous-marine LIBRE.

PISCINE DU CEGEP DE RIMOUSKI

- Les samedis et dimanches, de 1h15 à 2h30, filles; de 2h45 à 4h00, garçons. 25¢ étudiants, 50¢ adultes.
- En soirée, de 8h00 à 10h30, adultes mixtes et 17 ans et plus. Prix d'entrée : en soirée, 50¢ pour tous.
- On notera que le bonnet (casque) de bain est obligatoire pour tous, c'est-à-dire pour les femmes comme pour les hommes (féminin ou masculin).

CEGEP DE RIMOUSKI

Pour toutes les activités socio-culturelles et sportives au Collège de Rimouski et à Rimouski même, signalez 723-6005.

HEURES DES TRAINS

Vers l'Est	* 7.55	1.50
* Correspondance Gaspé Via CN		
	Scotian	Océan
Vers l'Ouest	6.40	23.50

FUTURES MAMANS

A vous, futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'EDUCATION PRENATALE DE RIMOUSKI INC. a ses infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignement, appelez Mme Belzile (723-5813) ou Mme Raymond (723-1768).

HORAIRE DES TRAVERSIERS

DEUX TRAVERSIERS entre MATANE et GODBOUT et BAIE-COMEAU du 1er MAI au 31 OCTOBRE, 4 DEPARTS de MATANE — 8.00 a.m. pour Godbout, 11.00 a.m. pour Baie-Comeau, 1.30 p.m. pour Godbout, 5.00 p.m. pour Baie-Comeau. 4 DEPARTS de la COTE-NORD — 8.00 a.m. de Baie-Comeau, 10.45 a.m. de Godbout, 2.00 p.m. de Baie-Comeau, 4.15 p.m. de Godbout.

Un cinquième départ aura lieu si nécessaire.
M.V. TRANS-ST-LAURENT — Horaire des traversées pour 1972 — 3 Voyages aller-retour par jour : Du 15 avril au 22 juin et du 6 sept. au 30 nov. Départs de Rivière-du-Loup : 8h30, 11h45, 15h15. Départs de St-Siméon : 10h00, 13h30, 16h45 — 4 Voyages aller-retour par jour : Du 23 juin au 5 sept. Départs de Rivière-du-Loup : 8h30, 11h45, 15h15, 18h45. Départs de St-Siméon : 10h00, 13h30, 17h00, 20h15 — 2 Voyages aller-retour par jour : Du 1er déc au 8 janvier 1973. Départs de Rivière-du-Loup : 9h00 et 13h00 : de St-Siméon : 11h00 et 15h00.

AUTOBUS (LE VOYAGEUR)

Départs réguliers vers l'Ouest : 9:05 a.m. (Exp. Mtl.) — 12:30 p.m. — 6:10 p.m. (Exp. Mtl.) — 11:30 p.m. (Exp. Mtl.) — 9:05 a.m. et 12:30 a.m. (Exp. Québec)
Le vendredi et dimanche, en surplus : 4:10 p.m. et 8:30 p.m. jusqu'à Québec
Vers l'Est, tous les jours : 5:15 p.m. (Sud jusqu'à Chandler) ; — 5:15 p.m. (vers Gaspé Nord) — 9:20 p.m. (jusqu'à Ste-Anne-des-Monts) — 2:40 a.m. (vers Ste-Anne-des-Monts) — 9:20 p.m. (tous les jours (jusqu'à Causapscal)

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

SERVICE D'ABONNEMENT ET DE PRET GRATUIT — Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h30, de 13h30 à 17h30 et de 19h00 à 21h30. Le samedi : de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h30. Chaque samedi à 10h00, au local 303 du Centre Civique "L'heure du Centre" pour nos jeunes abonnés de la bibliothèque.

HEURES DES MESSES

CATHEDRALE : Samedi : 19h15 ; dimanche : 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.
NAZARETH : Samedi : 19h30 ; Dimanche : 8h00, 9h30, 11h00.
POINTE-AU-PERE : Sam. : 19h30 ; Dim. : 8h00, 9h00, 10h00, 11h30, 17h00, 19h30.
SACRE-COEUR : Samedi : 19h30 ; Dimanche : 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h15.
ST-ANACLET : Samedi : 8h. p.m. ; Dimanche : 8h. et 10h. a.m.
STE-AGNES : Samedi : 19h15 ; Dimanche : 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.
STE-ODILE : Samedi : 19h15 ; Dimanche : 8h00, 9h00, 11h00.
ST-PIE-X : Samedi : 19h15 ; Dimanche : 8h00, 9h00, 10h30, 11h30, 19h30.
ST-ROBERT : Samedi : 19h15 ; Dimanche : 8h30, 10h00, 11h00, 17h00, 19h15.
Sur semaine : 16h00, 17h15 et 19h15.
ST-YVES : Samedi : 19h15 ; Dimanche : 9h30, 11h00, 19h30.
STE-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli) : 9h00, 11h00, 17h00, 19h00.
NOTRE-DAME-DE LOURDES (Mont-Joli) : 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30.
STE-BLANDINE : Samedi : 19h15 ; Dimanche : 10h00 et 17h00.
Eglise Chrétienne Evangélique, 68 rue Wilson, Nazareth — Office : 10h30 a.m. — Rév. Eugène R. McNUTT, pasteur — 723-7677.

Prévention et traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures a.m. et de 1.30 heure à 5 heures p.m. Le mercredi soir de 7 à 10 heures. 125 Boul. René-Lepage Est, Centre Médical, édifice "B". "Quand les choses ne tournent pas rond, que pouvez-vous faire ?

SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES

L'Equipe SERENA-RIMOUSKI, au service des couples et des groupements qui désirent des renseignements sur toutes les méthodes de régulation des naissances (planification familiale) Tél. : 723-2166, 723-1419, 724-2982, 775-5760.

CONFLITS

Que considère-t-on comme "conflits sociaux"? C'est en quelque sorte tous les problèmes qui se posent à chaque individu face à son adaptation dans la société. L'homme doit apprendre à vivre avec les autres. Lorsqu'il a sa place dans la société, il sait qu'il a un monde à construire, mais pas seul.

Aujourd'hui quand on prononce le mot "société" bien des gens ont une réaction de défense. La société est considérée comme une ennemie, comme quelque chose qui doit sans cesse nous frustrer dans notre être personnel. D'où vient cet état de pensée? Quand on sait qu'à la base, la société doit permettre à l'homme de mieux s'épanouir, de reconnaître au contact des autres ses limites et ses qualités, de participer à la construction de notre monde. Chacun a son rôle à jouer et chaque rôle si minime soit-il, a son importance.

Notre société moderne semble tourner seule, soit qu'elle nous emporte malgré nous, dans son tourbillon, soit qu'elle nous projette loin d'elle. Dans un sens ou dans l'autre ce n'est plus nous qui sommes maîtres. Que faire, sinon essayer ensemble de comprendre, de prendre position, d'être plus libre?

Venez tous, nous vous attendons samedi le 24 mars à 20.00 heures à la 5e Saison (A-224) Cegep au 150 rue St-Louis pour 19.30 heures.

Secrétaire

M. Fernand Dionne, directeur général du Collège de Rimouski, a été élu secrétaire de la Fédération des Cegep de la province de Québec, lors de la dernière rencontre de cet organisme, tenue au début de mars.

La Fédération a de nouvelles structures qui ont été mises en place lors de cette réunion. Les directeurs généraux en font partie et son assemblée générale forme l'assemblée générale des directeurs généraux des Cegep du Québec.

L'exécutif de la Fédération est composé de 7 membres : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et trois conseillers. M. Dionne, réélu, a été choisi secrétaire, lui qui était trésorier de l'ancienne Fédération des Cegep de la province de Québec.

Les objectifs de la nouvelle Fédération en sont de concertation entre les Collèges, de recherche, de service d'information et de documentation entre les Collèges-membres.

CHARGEX

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE ADHERE AU SYSTEME CHARGEX

Le système de carte de crédit Chargex est, depuis quatre ans, l'apanage d'un groupe de quatre banques à charte canadiennes : la Banque Canadienne Nationale, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.

Maintenant, Chargex est entré dans une nouvelle phase d'expansion avec l'adhésion au plan de la Banque de Nouvelle-Ecosse, dont les actifs de plus de \$9 milliards en font la quatrième banque canadienne en importance.

Les achats effectués par l'entremise de Chargex ont accusé une augmentation de 49 p. cent l'an dernier, comparativement à 1971. Le nombre d'entreprises et de commerces qui participent au système s'est aussi accru du tiers au cours de la même période, passant à 90,000; 2.8 millions de Canadiens étaient alors détenteurs d'une carte.

Exposition de géographie à l'Université du Québec

Sous le thème "l'organisation de l'espace"

C'est jeudi le 22 mars qu'aura lieu, à l'Université du Québec à Rimouski, l'inauguration officielle de l'exposition de géographie, qui se tiendra jusqu'au dimanche suivant.

Les kiosques, qui exploiteront le thème de l'organisation de l'espace, seront montés dans les laboratoires du module de géographie, au deuxième étage de l'aile E; on mettra notamment en valeur la cartothèque de l'université, qui compte plus de 20,000 cartes.

Monsieur Clermont Dugas, le directeur du module, exposera les cartes sur le zonage agricole dans l'Est du Québec qu'il a préparées pour le compte du ministère québécois de l'Agriculture.

Cette exposition sera ouverte au public aux heures suivantes : de 19 heures 30 à 22 heures, le jeudi 22; de 13 heures 30 à 16 heures 30 et de 19 heures 30 à 22 heures 30, les trois autres jours, vendredi, samedi et dimanche, les 23, 24 et 25 mars.

La liste des personnes invi-

tées à l'inauguration officielle comprend plusieurs employeurs éventuels, pour la plupart des fonctionnaires gouvernementaux et des directeurs de maisons d'enseignement.

Rappelons que l'exploitation de cette année est sous la responsabilité de deux étudiants, messieurs Guylain Mercier et Claude Thibault, originaires respectivement de Mont-Saint-Pierre (Gaspé-ouest) et de Saint-Eleuthère (Kamouraska). La présidence d'honneur de l'exposition sera assumée par le directeur général de l'université, monsieur Alcide C. Horth.

AVIS

L'ECOLE DE DANSE JACQUES DUVAL, débute un nouveau cours de danse mercredi le 4 avril à 8.00 hres p.m. Pour informations :

723-2720

YVAN GARNEAU

ARPENTEUR GEOMETRE

202, de la Cathédrale, Rimouski
Tél. bureau et résidence : 723-3214

(jno)

AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

Robert Côté Enr.

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE

PAPETERIE

est, St-Jean-Baptiste

Rimouski

723-3066

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Ass.

COMPTABLES AGREES

320 St-Germain est, Suite 503, Rimouski, Qué.

Tél. : 724-4136

Associés résidents :

Benoit Sylvain, C.A.

Gilles Lévesque, C.A.

Clément Duchesne, C.A.

Denis Trudel, C.A.

Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières et Ottawa

Dorénavant, du nouveau à l'Hôtel du Havre

les lundis, mardis et mercredis de chaque semaine, un organiste chanteur : **Bertrand Fortin** et l'orchestre "LES FANATIQUES" du jeudi au dimanche inclus.

Les mardis et mercredis, la 50e personne gagnera une bouteille de champagne. A chaque jeudi, à qui la chance avec auto-ressac? Gagnez-vous le \$25.00 dont le tirage se fait chaque semaine? Le prix s'accumule à chaque semaine. Entrée libre tous les soirs.

HOTEL DU HAVRE

Chambre et pension, journée, semaine et mois.

RIMOUSKI-EST

723-1636

ATTENTIONS INDUSTRIELS DE LA REGION

Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce est toujours à la disposition des industriels, hommes d'affaires et du contribuable en général désireux de faire appel à ses services. Le ministère vient de former un groupe pour l'expansion du marketing qui s'occupe de promouvoir la participation des industries canadiennes à des projets à l'étranger. Il élaborera de nouvelles techniques de commercialisation en vue d'accroître les débouchés sur les marchés internationaux. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le Directeur Régional du Ministère au Québec à Montréal au numéro 283-6254 ou en écrivant à Suite 1700, Maison du Commerce, 1080, Côte du Beaver Hall, Montréal 128.

F.O.F.R. Fédération des Organismes Familiaux de Rimouski

La Fédération regroupe divers organismes familiaux qui ont pour but de promouvoir les intérêts généraux de la famille, aux points de vue physique, social et moral. Son centre de documentation situé 148 est Saint-Germain, Rimouski vous attend les mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00. Tél. : 724-5255.

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

Clinique d'immunisation :

Jeudi, 29 mars : Ste-Odile : 2.00 à 3.00 heures

Vendredi, 30 mars : Rimouski (U.S.) : 2.00 à 4.00 heures

Clinique antituberculeuse :

Mardi, 27 mars : Rimouski (U.S.) : à 1.30 heure

LE MAGASIN**(LA BONNE ENTENTE)****Tél. 723-6513**

(Le magasin où le client est propriétaire)

DE STE-ODILE**470 rue Tessier****Tél. 723-6513**

Qui dit **CO-OP** dit **QUALITE** et **SERVICE**

FESSE de JAMBON

Prête à manger

Partie de
la croupe

La livre

.85**Quart de fesse**

de JAMBON

Partie du jarrêt-Lb **.97****Rosbif de surlonge**FRAIS - La livre **1.47****Jambon cuit**

"FEDERAL"

Paquet de 6 oz **.79****Bologna en morceaux**

"FEDERAL"

La livre **.45**Tranché la livre **.49****Steak ou rôti de fesse
de jambon**Partie du centre Lb **1.19****Bacon V.P.**

"LEGRADE"

16 oz

1.15**Saucisse fumée**

"LEGRADE"

16 oz

.69**Saucisse au porc**

"MERE MICHEL"

FRAICHE

La livre

.89**POISSONS****FILET DE COLIN "CORVETTE" LB .69****FILET DE MORUE Bte 3 lbs Lb .79**TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION
LES FAMEUSES COUPES FRANÇAISES**Rosbif "CO-OP" La livre 1.69****Viande A FONDU La livre 1.79****Steak ATTENDRI "CO-OP" Lb 1.89****Cristaux "Tang"**à
l'orange
4 sachets
3 1/2
OZ**.83****NETTOYEUR
A EVIER****"COMET"**

Ch.

.36

EAU DE JAVEL

Concentré "Javex" 192 oz **.99**

DETERGENT LIQUIDE

"Ivory" (1/2 prix) 24 oz **.37**

DINER CORDON BLEU

avec boulettes 15 oz **.45**

PAPIER-MOUCHOIRS

"White Swan" 360's **.33**

GUIMAUVES ANGELUS

"Lowney's" 16 oz **.35**

SEL "ENO" GRAND

format 7 oz **.99**

JUS DE POMMES

"Mont-Rouge" 48 oz **.47**

JUS DE LEGUMES

Garden Cocktail "Smith" 28 oz **.39**

SAUMON KETA

"Harmonie" 15 1/2 oz **.90**

POULET DESOSSE

"Esta" 7 oz **.45**

CREME GLACEE

"Co-op" 3 chop. **.59**

JUS DE PAMPLEMOUSSE

"Co-op" sucré reconstitué
ou non sucré 48 oz **.56**

LAIT EVAPORE

"Co-op" 16 oz **.19**

MACEDOINE DE

Légumes "Co-op" 19 oz **.24**

POIRES DESSERT

"Co-op" 28 oz **.40**

SOUPES TOMATES

ou légumes "Co-op" 10 oz **.13**

BEURRE SUCRE

"Map-O-Spread" 28 oz **.61**

CAFE INSTANTANE

"Chase & Sanborn" 10 oz **1.69**

HUILE "CRISCO"

(p.m. 2.99) 128 oz **2.79**

SAUCE A HOT-CHICKEN

"Esta" 5 oz **.22**

RAISINS SECS

"Jaffa" 32 oz **.75**

LAIT INSTANTANE

"Crino" 3 lb **1.67**

NETTOYEUR LIQUIDE

"Mr Net" 16 oz **.47**

SACS DOUBELLES

"Glad" 26" x 36" 10's **.61**

PAPIER TOILETTE

"Capri" 4's **.51**

SERVIETTES FEMININES

"Modess" 48's **1.85**

NETTOYEUR POUR MURS

et planchers "Spic & Span" **.93**

NETTOYEUR A VITRES

Liquide "Windex" 20 oz **.89**

DETERSIR POWDRE

"Artic Power" 1 1/2 lb **1.89**

BISCUITS "VIAU" PETIT

Beurre et Petit Thé 1 1/2 lb **.53**

SHORTENING "DOMESTIC"

1 lb **.41****Fromage "Kraft"**Bte de
2 livres**1.69****Détergent liquide****"MIR"**

2

Formats
24 oz**.69****NAVET FERME**Produit du Québec
Canada No 1

La livre

.09**RADIS**Produit des Etats-Unis
Cello 6 oz**.09****PAMPLEMOUSSES BLANCS**Produit importé
Grosneur 48**8 pour .72****POMMES McIntOSH**Produit du Québec
Canada de Fantaisie
Atmosphère contrôlée**5 lbs .69****CHOUX DE BRUXELLE**Produit des Etats-Unis
Canada No 1Paquet 8 oz **.41**

PETITES ANNONCES

TARIF

\$1.00 pour 25 mots
\$0.02 le mot additionnel

MAISONS À VENDRE

- A VENDRE — Maison à deux logements, grand terrain, située dans St-Robert. Pour informations, s'adresser au propriétaire à 171 ouest St-Laurent. (7)
- A VENDRE — Maison de 2 logements, aussi chalet situé au bord d'un lac, tél. 723-3533. (7-14-21)
- A VENDRE — Maison neuve, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, intérieur gyproc, extérieur brique et clapboard de masonite, planchers tapis et tuiles. Approuvée par S.C.H.L. Située rue Principale à St-Anaclet. S'adresser à Construction Métis Inc., tél. 724-2212 ou 723-9548. (JNO)
- A VENDRE — Maison située à 1065 du Parc, Pointe-au-Père, entrée 110, libre immédiatement. Téléphoner après 5 heures à 723-9661. (14-21-28-4)
- A VENDRE OU A LOUER — Maison de 4 1/2 pièces située au rang 2 de Rimouski, libre le 1er mai. S'adresser à A. Smith, tél. 723-3985. (14-21)
- A VENDRE — A Sacré-Coeur, endroit paisible, maison récemment construite (1 an), genre bungalow, très fonctionnelle, 5 1/2 pièces, prix raisonnable, cause transfert. 724-2068. (14-21)
- A VENDRE — Maison située dans St-Yves, 2 étages, 7 pièces, remis à neuf, tapis mur à mur, chauffage eau chaude neuf. Incluant garage, entrée asphaltée, bas prix. S'adresser tél. 723-1054. (14-21)
- A VENDRE — Maison duplex, grand terrain, possibilités: bloc appartements (avec plans fournis), située centre-ville, conditions avantageuses, s'adresser au tél. 723-7504 après 6 heures. (14-21)
- A VENDRE — Maison genre "bungalow" située à 878 rue Arpin, Sacré-Coeur. Tél. 723-8351. (21)
- A VENDRE — Magasin général, bien situé, prix raisonnable. Tél. 80W2, Esprit Saint. (21)
- A VENDRE — Chalet à vendre situé au 4e rang de St-Anaclet, Lac de l'Aqueduc. Lambrissé en amiante, habitable hiver et été, chauffé à l'électricité, eau courante, eau chaude, 2 chambres, téléphone. Grand terrain, arbres, cabane à chaloûpe. Pour renseignements, s'adresser à tél. 723-2760. (14-21)
- A VENDRE — Chalet habitable à l'année à Sacré-Coeur, comprenant 2 chambres, salon, cuisine, chambre de bain, entrée laveuse sècheuse. Pour informations après 6 heures à 723-5400. (14-21)
- A VENDRE — Chalet situé à Ste-Luce, pour information, Tél. 723-9042. (21)

TERRAINS À VENDRE

- A VENDRE — Terrain situé rue des Sapins à Sacré-Coeur, services d'égoût et d'aqueduc, prix avantageux. Tél.: 723-4374. (7-14-21)
- A VENDRE — Vaste terrain (10757 pc) situé coin Toussaint-Cartier et St-Pierre. 723-9797 après 5 hres. (21-28-4-11-18)

AUTOS À VENDRE

- A VENDRE — Plymouth "Satellite" 1972, en très bonne condition, très peu de mileage. Tél. 723-8347. (14-21)
- A VENDRE — Chevrolet 1968, convertible, Buick Le Sabre 1965. 735-2772. (14-21)
- A VENDRE — Toyota 1969, prix à discuter. Tél. 723-7434. (21)
- A VENDRE — Austin 1969, Mini-Cooper. Tél. 723-7636 ou 723-8790. (21-28)
- A VENDRE — Ford Custom 1967, moteur fini \$150.00. Tél. 723-8216 entre 12.00 et 12.30 hres ou après 5 heures. (21-28)
- A VENDRE — Volkswagen 1970 De Luxe, radio, 7 pneus, en bonne condition. Tél. 723-2601. (21)
- A VENDRE — Plymouth Valiant 1967, 6 cyl. automatique, \$750.00; Acadian 1966, \$550.00; Cortina 1968, \$350.; Chevrolet Impala SS, Supert Sport, convertible 1965, 327, automatique au plancher, \$750.00. Tél. 723-3969. (21)
- A VENDRE — Honda CB-100K2, Super Sport 1972, état neuf, très bonne condition, 3,000 milles, cause: départ. Prix d'aubaine. Tél. 723-2395. (14-21)

- A VENDRE — Datsun 1970, model 510 1600 CC., 4 vitesses, 4 portes, peinture neuve, 723-9747. (21)
- A VENDRE — Chevelle 1967, 2 portes, H.T., 283, 4 vitesses, Bucket Seats, s'adresser à 174 rue Lindsay, Mont-Joli, tél. 775-7464. (21)
- A VENDRE — Volkswagen 1968, très très bonne condition, équipement de luxe. Tél. à l'heure des repas, 724-4830. (21)
- A VENDRE — Chevrolet 1965, 6 cylindres, transmission manuelle, 65,000 milles, muffler neuf, 2 pneus d'été en supplément, prix à discuter. Tél. 724-1562 ou 724-2582. (21)
- A VENDRE — Datsun Station Wagon 1971, 21,000 milles, grand terrain et chalet au lac de l'Aqueduc, 723-9661. (21)
- A VENDRE — Housses en mouton (poil long) pour voiture Monte Carlo 1970 à 1972 (sièges avant). 723-4024. (21)
- A VENDRE — Moteur usagé 1 cylindre, 24 forces, Rotax, pour moto-neige et pièces usagées. Tél. 723-3708. (21-28)
- A VENDRE — Roulotte l'Islet 72, très peu d'usage, 19 1/2 pieds, deux sets de roues, équipée au complet pour 6 personnes avec accouplage pour auto. Tél. 724-5093. (21-28)

DIVERS VENDRE

- LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. Nous faisons le vente et l'échange de patins. S'adresser à: Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancien entrepôt de D'Anjou. Tél. 723-4611. (JNO)
- A VENDRE — Robe de mariée de l'été dernier avec voile long, grandeur 9 ans. Prix très raisonnable. Tél. 723-5069. (14-21)
- A VENDRE — Robe de mariée, plus voile et chapeau, pour demoiselle, mesurant environ 5'2" — 5'3" (115-120 lbs) Prix modique. S'adresser au tél. jour: 722-5438, soir: 724-5265. (21)
- A VENDRE — Plinthes électriques 36 pouces 750 watts, 74 pouces, 1500 watts; 110 pouces, 2,500 watts. Fluorescents, 4 pieds, 2 tubes. Tél. 723-6186. A l'état neuf. (21)
- A VENDRE — Mobilier de cuisine en cuir, 1 an d'usage. 1 ensemble d'été, 3 pièces pour enfant, âge 3 ans. Tél. 724-4796. (21)
- A VENDRE — Chien berger, 4 mois, très propre. 723-6296. (21)
- A VENDRE — Dactylo portative électrique, Smith-Corona, à petit caractère d'imprimerie. Phono stéréo portatif à 2 haut-parleurs détachables. Appelez 723-7809, de préférence après 6 heures. (21)
- A VENDRE — 1 poêle combiné élect. et bois, 1 élect. et huile, 1 poêle 24", 2 ronds et four, 1 frigidaire, 1 laveuse et sècheuse, 1 laveuse conventionnelle, 1 orgue électrique, 1 TV 15" N. B., 1 lit 36 x 63, 1 lit 30 x 54. Tél. 723-2566. (21)
- A VENDRE — Compresseur à air. 723-7983. (21)
- A VENDRE — Laveuse 2 vitesses, 4 programmes, 1 an d'usage et sècheuse automatique, 1 mois d'âge, de marque Kenmore pour cause départ. Tél. 723-4048. (21)
- A VENDRE — Carosse à grandes roues, marque Souplex, couleur bleu nuit, état neuf. En prime: toute la literie gratuite (draps, couvertures, taies, édredons). Tél. 723-4048. (21)
- A VENDRE — Colliers écossais, mâle et femelle, enregistrés, 7 semaines, \$150, bassinette et matelas, \$20.00, siège d'auto cuir bleu, \$10.00, 1 berceuse, \$5.00. Tél. 723-6688. (21)

LOGEMENTS LOUER

- A LOUER — Logements 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, situés dans édifice moderne, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, service d'intercom et buanderie. 723-6161. (JNO)
- A LOUER — Logements 1 1/2 pièce, modernes, chauffés, éclairés, meublés ou semi-meublés, buanderie, stationnement et remises, libres 1er mai à 457 Mgr Langis. 724-4392. (JNO)
- A LOUER — Logements 3 1/2 — 4 1/2 pièces, tapis mur-à-mur, chauffés, éclairés, meublés ou non au choix, libres en avril et mai. Tél. 723-1077 de 9 heures à 5 heures, et de 5 heures à 7 heures 723-9184. (JNO)
- A LOUER — Logement 3 1/2 pièces, libre le 1er mai, entrée laveuse et sècheuse, situé à 499 St-Yves, Rimouski-Est. Tél. 723-9563. (21-28)
- A LOUER — Logement 3 1/2 pces, tapis mur-à-mur, semi-meublé, stationnement, libre immédiatement, situé à la Rivière-Hâtée, Bic. Tél. 736-4237 ou 724-2967. (7-14-21)

- A LOUER — Logement 4 1/2 pces, chauffé, eau chaude fournie, service de buanderie, stationnement, Libre 1 mars et 1 mai. Tél. 723-9548 et 724-2212. (JNO)
- A LOUER — Appartement 2 pièces et une chambre, situé près du Cegep et de l'Hôpital, 179 rue St-André ouest. Tél. 723-7594. (14-21)
- A LOUER — Logement moderne, prix abordable, 3 1/2 pièces, plus salle de bain, semi-meublé ou non, chauffé, éclairé, service sècheuse, antenne TV, situé rue Evêché ouest. Pour informations, tél. 723-5395. (14)
- A LOUER — Logements, 5 1/2 pièces, 2 salles de bain, au 527-529 rue Elisabeth, \$140 et \$150 par mois, plus électricité et chauffage aux frais du locataire. Tél. 724-4377. (14-21-28)
- A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, situé à 253 Belzile, meublé, libre le 1er mai ou le 1er juin. Tél. 723-2127. (14-21)
- A LOUER — Logement 1 1/2 pce, chauffé, meublé, prix modique, situé à Rimouski-Est. Tél. 723-5842. (14-21)
- A LOUER — 3 logements modernes de 5 1/2 pces, chauffage eau chaude et électrique. Finition tuile et gyproc de même que tapis mur à mur et préfini. Dans duplex superposé et jumelé, terrain de stationnement. Construction récente. Libres immédiatement. Pour information 723-5410. (14-21)
- A LOUER — Logement 2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé à 199 St-Laurent ouest, libre le 1er mai. Tél. le soir à 723-6802. (14)
- A LOUER — Logement 5 1/2 pièces, chauffé, 1 logement de 3 1/2 pièces, non chauffé, situés rue Evêché ouest, libre le 1er mai. Tél. 723-7640. (14-21)
- A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, chauffé, tapis, eau chaude fournie, libre le 1er mai, situé à Ste-Odile. Tél. 724-4025. (14-21)
- A LOUER — Appartements: 5 1/2 pièces, non meublé, 3 1/2 pièces meublé, éclairé, chauffé, tapis, stationnement asphalté, tentures, prises extérieures, construction neuve, situés dans St-Robert, libres le 1er mai. Tél. 724-6565 ou 723-1732. (14-21-28-4)
- A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé à 156 St-Laurent ouest, libres 1er mai. S'adresser en bas. Tél. 723-7917. (14-21)
- A LOUER — Logement 4 1/2 et 5 1/2 à 88 est, rue Principale à St-Anaclet, chauffés, tapis, eau chaude, entièrement meublés. 723-3912. (14-21-28)
- A LOUER — Maison seule, située à Bic, dans le centre des affaires, libre le 1er mai. Tél. 723-4253. (JNO)
- A LOUER — Logement neuf 4 1/2 pièces, tapis mur-à-mur, chauffé, Ste-Agnès-Sud, libre le 1er mai. Tél. 723-7294. (21)
- A LOUER — Logement 5 1/2 pièces, non chauffé, Ste-Agnès-Sud, libre le 1er mai. Tél. 723-7294. (21)
- A LOUER — Logement situé centre ville, 4 1/2 pièces, chauffé. Libre le 1er mai. S.V.P., téléphonez après 5 heures du lundi au vendredi, au no 723-8554.
- A LOUER — Logement 3 1/2 pièces, non meublé, non-chauffé, tapis mur-à-mur, \$70.00 par mois, rue Lasalle. Tél. 724-6645 (jour) et 724-6154 (soir). (21)
- A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, pour personne seule, \$80.00 par mois, situé près de Coopgro. Tél. 723-6652. (21)
- A LOUER — Logement 3 1/2 pièces à St-Robert. Libre le 1er mai. Tél. 724-4589. (21)
- A LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, chauffé et tapis mur-à-mur, pour seulement \$65.00 par mois, libre immédiatement. Pour renseignements, tél. à 735-2105 ou 735-2863. Situé à St-Narcisse. (21)
- A LOUER — Bachelor 2 1/2 pièces, éclairé, chauffé, meublé et remise, situé rue Evêché, près de l'hôpital et du Cegep, libre le 1er mai. Tél. 723-3895. (21-28)
- A LOUER — Appartement 1 1/2 pièce, chauffé, éclairé, situé à 38 Duchesne, app. 103, libre immédiatement. Si intéressé, veuillez vous adresser à 38 Duchesne, app. 103 entre 6 et 7 heures. (21)
- A LOUER — Logements 4 1/2 et 3 1/2 pièces à 482 Lasalle, non meublés, non chauffés, tapis dans le 3 1/2. Tél. 723-7222. (21)
- A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, non chauffé, non meublé à Rimouski-Est (quai), libre 1er mai) 723-8224. (21-28)
- A LOUER — Logement 5 1/2 pièces, situé angle St-Germain et Lavoie, stationnement, \$125 par mois, libre le 1er mai, taxe d'eau et vidanges incluses. Tél. 723-7797. (21)
- A LOUER — Deux logements 4 1/2 pièces, idéal pour jeunes couples ou nouveaux mariés, prix très abordable, nouveau développement, près de Riki. Tél. 723-8531. (21-28)

- A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, situé centre ville, 177 St-Germain ouest, s'adresser app. 4 ou tél. 723-2212. (21)
- A LOUER — Logement 5 1/2 pièces, situé à 125 Arthur-Buies, libre le 1er mai ou avant. Tél. 724-2169. (21)
- A LOUER — Logements neufs 5 1/2 pièces, situés rue Principale, St-Anaclet. Entrée laveuse-sècheuse, tapis dans salon, stationnement asphalté. Tél. 723-9478. (21-28-4-11)
- A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, chauffé, face à une épicerie, libre le 1er mai. Tél. 723-4081. (21-28)
- A LOUER — Appartement non meublé 4 1/2, rang 2 est, tapis mur à mur, éclairé, chauffé, eau chaude, électrifié, taxes incluses, \$135.00, tél. 723-4048. (21)
- A LOUER — Bachelor, tapis mur à mur, libre. 723-2936. (21)
- A LOUER — Logements 1 1/2 et 4 1/2 pièces, meublés, situés au centre ville, près hôpital, magasins, très modernes, pour une ou deux personnes, libres 1er mai. S'adresser à 169 Ste-Thérèse au tél. 723-8339. (21)
- A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, situé à St-Pie X. Tél. le jour: 724-1164 le soir: 724-2777. (21-28-4)
- A LOUER — Appartement 1 pièce, meublé, chauffé, situé au 203 St-Robert, Tél. 724-6500. (21-28)
- A LOUER — Chalet meublé, chauffage électrique, à 7 milles de Rimouski (lac Aqueduc). S'adresser à 176 Lepage, Rimouski. (21)
- A LOUER — Local pour bureau, 1500 pieds de plancher, situé rue St-Germain ouest. S'adresser à 365 ave. Cathédrale, tél. 723-5103. (21)
- A LOUER — Logement 4 pièces, chauffé, libre le 1er mai, situé à 193 St-Joseph ouest, s'adresser au tél. 723-7190 après 5 heures. (21-28)
- LOGEMENT A LOUER — 4 1/2 pièces non chauffé dans Nazareth. \$70.00 par mois, eau et vidanges comprises. Tél. 723-5043. (21-28)
- A LOUER — Bachelor 1 1/2 pièce, chambres avec lavabo, situés à 350 rue Doucet, près de Cooprix. Tél. 723-2380 et 723-8345. (21-28)

CHAMBRES À LOUER

- A LOUER — Chambres, appartements de 1, 2, 3, 4 1/2, 6 et 8 pièces meublées, au centre-ville, prélaids posés, 220 V, taxe d'eau payée. S'adresser à Mme Estelle Joubert, 113 ouest, Evêché, Rimouski, tél. 723-3201. (JNO)
- A LOUER — Chambres doubles ou simples, permission de cuisiner, situées au centre ville. Stationnement pour auto. Pour hommes ou couples sans enfant. Tél. 723-8569. (14 fév, au 18 avr. inc.)
- A LOUER — Chambres, situées à 559 est, St-Germain. Tél. 724-2864. (7-14-21-28-4)
- A LOUER — Grande chambre située à proximité de l'hôpital et du Cegep. Endroit tranquille, possibilité de prendre le déjeuner si désiré. Libre à partir du 15 mars. S'adresser par téléphone au no. 723-3118 après 4 hres de préférence ou en soirée. (14-21)
- A LOUER — Chambres neuves meublées, tapis mur à mur, lavabo, chauffées à l'électricité, entrée indépendante. Pour informations, tél. 723-1973. (14-21)
- A LOUER — Chambre près du Cegep et de l'hôpital à 207 St-Jacques. Literie fournie. Tél. dans l'avant-midi ou après 5 heures à 723-7739. (14)
- A LOUER — Chambres meublées, aussi A VENDRE TV N.B.. 723-4829. (14-21)
- A LOUER — Chambre simple pour jeune travailleuse, permission de cuisiner. Aussi petit garage, situés à 273 St-Pierre. 723-6267. (14)

DIVERS DEMANDÉS

- ATTENTION — M. Jacques Raymond avise la population qu'il est dépositaire des produits Filter Queen et avons en main toutes les pièces nécessaires et faisons la vente de l'appareil. Communiquez avec Ray-Lo Enr. 81 est, St-Jean-Baptiste, Rimouski (723-7577) (JNO)
- AVON VOUS FERA DECOUVRIR UNE VIE NOUVELLE! — En devenant représentante Avon, vous sortirez de la maison et vos moments de loisir vous vaudront des amitiés nouvelles sans compter l'argent que vous gagnerez. Téléphonnez à 724-6616, G. Lavoie. 14 février au 11 avril)
- ON DEMANDE — Homme sérieux désirant vivre près d'un lac avec un monsieur âgé durant les mois d'été et l'hiver, vivre à St-Robert, logement fourni. Tél. 723-4774. (21-28)

- DIVERS — Argent à prêter, lère et 2e hypothèque, service rapide. Immeubles et Placements J.A. Inc. Courtier. 723-6335. (JNO)
- AVONS BESOIN — Trois dames pour travailler 5 soirs par semaine, 2 hres chaque soir, \$50.00, heure flexible, entraînement gratuit. 775-7681. (14-21)
- ON DEMANDE — Aide familiale pour famille de Riki, position à l'année, bon salaire, bonne conditions de travail, tél. 723-9833. (14-21)
- ON DEMANDE — Aimeriez-vous travailler à temps partiel? 12 soirs par mois, gagner \$120, auto nécessaire. Appointment, tél. 724-4527 ou C.P. 614, Riki. (14-21)
- ON DEMANDE — Aide familiale pour travailler du lundi au vendredi dans famille de 2 enfants. 723-1716. (21)
- ATTENTION — Dames et demoiselles: Une importante compagnie de cosmétiques demande des représentantes pour Rimouski et la région. Ecrire à La Gérante, C.P. 462, Rimouski. (21)
- ATTENTION — Lundi soir le 26 mars à 8 heures à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski, une grande assemblée Régine de France, Studio Girl. Toutes les représentantes doivent se faire un devoir d'assister à cette importante réunion. Invitation spéciale à celles que la vente des cosmétiques intéresse. Pour informations, La Gérante, 723-5176. (21)
- ON DEMANDE — Aide familiale pour petite famille de Riki (1 bébé), travail à l'année, du lundi au vendredi, de 8 1/2 heures à 6 heures, salaire intéressant. Tél. 723-1967. (21)
- ATTENTION — Grand spécial: achat et vente de vêtements de toutes sortes à l'état neuf, ouverture jeudi le 22 mars à 9 heures à 74 St-Germain est, local Maniaque du Tissu. (21)

Glanures

● Encan chinois, bon d'achat de \$10.00, gracieuseté de François Ricard Enr. Entrée \$1.50, 18 ans et plus. Votre carte vous donne droit à une bière.

● Ouverture jeudi le 22 mars de Service Spécial de vente et d'achat de vêtements à l'état de neuf au profit d'une caisse d'urgence. Le local situé au 74 St-Germain est est, fourni gratuitement par Les Maniaques du Tissu — Equipe Bénévole.

PERDUE

Une traine-sauvage à été perdue de l'église Ste-Blandine à Rimouski. La personne qui l'aurait trouvée, téléphoner à 7 2 3 - 8 3 0 3

A VENDRE

Ménage, 2 sets de chambres, 1 set de salon, 1 set de cuisine, laveuse, sècheuse. Tél. 7 2 3 - 1 9 0 5

A VENDRE

Pneus usagés, réajustement Cie, (toutes grandeurs) 2 michelin 750 x 17, presque neuf 1 poêle gaz propane neuf, 1 Fianza 1971, trans. automatique, 11,000 milles, très propre, 1 Oldmobile 1962, 98, tout équipé, très propre, Tél. 724-4624 ou 736-4631. (21 28)

Impôt

Pour tous genres de rapport d'impôt. Service de 24 heures. \$4.00 et plus.

Tél. 723-1790

(21-28)

On vous offre de l'emploi

MARCHE DU TRAVAIL LOCAL:

Aide-familiale:

Plusieurs demandes d'aide-familiales ont été faites pour la région de Rimouski et Mont-Joli — Le salaire est de \$25 à \$30 par semaine.

Coiffeuse:

La candidate devra posséder une carte A ou B — Le salaire sera selon la convention et l'expérience — La travail est pour la région de Rimouski même.

Représentant en services financiers pour Rimouski:

La personne intéressée devra avoir complété une 9e année et être âgée de 21 à 45 ans — La compagnie offre un salaire de base plus commission.

Vendeurs d'assurance:

Ceux-ci devront être âgés de 21 ans et plus et posséder une auto — Le territoire à couvrir est Mont-Joli et Rimouski — Le salaire est à commission.

Coiffeur:

Un salon de coiffure de Rimouski est à la recherche d'un coiffeur pour hommes.

Dietéticienne et technicienne en nutrition Nous avons une possibilité d'emploi pour la région, d'une dietéticienne diplômée universitaire et d'une technicienne en nutrition diplômée soit niveau Cegep soit de l'Institut familial — Le salaire sera selon la convention.

Infirmière:

On aurait besoin pour Rimouski d'une infirmière licenciée et légalement qualifiée. La personne doit posséder un DEC en technique infirmière. Le salaire est déterminé selon la convention collective.

Acheteur:

On demande une personne bilingue possédant une 12e année ou plus, ainsi qu'un peu d'expérience dans le domaine des achats et de vente, pour prendre la responsabilité d'un magasin. Le salaire est de \$170.00 par semaine et le poste est permanent.

Estimateur: On aurait besoin d'une personne bilingue possédant un cours technique en mécanique structure. On exige l'expérience ou une bonne connaissance du dessin. Le salaire offert est de \$150 par semaine plus pourcentage sur contrat.

Vendeur de machine à coudre:

On offre deux postes pour des vendeurs de machines à coudre dans la région de Rimouski. Les personnes intéressées doivent avoir une voiture ainsi qu'une expérience dans la vente. On offre un salaire de base plus commission et le travail est permanent dans la vente.

Contremaître:

Un contremaître de scieries est demandé pour la région. Le candidat devra posséder la connaissance des normes de sciages, du séchage de bois et un aperçu des techniques d'exploitation. Le travail est de 50 heures par semaine et le salaire est basé selon les qualifications et la compétence. Cet emploi est permanent.

Mécanicien de machines fixes:

Nous sommes à la recherche d'un mécanicien de machines fixes classe 3A — diésel pour travailler dans la région du Bas St-Laurent. Le candidat devra être âgé de 25 à 40 ans. Le salaire et les conditions de travail sont d'après la convention collective et l'emploi est permanent.

Représentante des ventes:

Pour desservir la région du Bas St-Laurent, une compagnie est à la recherche d'une représentante. La personne devra assumer les fonctions de recrutement, de surveillance et de contrôle du personnel déjà en place et à venir.

Elle verra également à une pénétration plus complète sur le marché des produits de la compagnie. Elle devra posséder une automobile, être très disponible et avoir une expérience dans la vente de préférence de porte en porte, ou une expérience de travail au public en général. Le salaire offert est de \$6,000.00 pour débiter.

Commis-comptable:

Nous aurions besoin d'un commis comptable âgé de 24 à 35 ans, bilingue, avec expérience pour la région de Rimouski. L'emploi est permanent et le salaire est de \$100.00 et plus par semaine, selon l'expérience.

Professeur en dessin:

Nous avons toujours besoin pour la région de Rimouski d'un professeur en dessin technique industriel pour enseigner au niveau secondaire IV ou Sec. V. Le candidat doit posséder un cours technique en dessin industriel, de l'expérience dans le domaine industriel et un permis d'enseignement. L'emploi est temporaire (fin juin) et le salaire est établi selon la convention. Un tel poste est également disponible pour Baie-Comeau.

Représentant de matériel électrique:

Nous sommes à la recherche d'un représentant pour un commerce en gros de matériel électrique. Le candidat devra visiter les contracteurs électriciens et les industries dans la région de Rimouski dans tout le territoire du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. Le candidat devra posséder une expérience de vente sur la route et une très bonne connaissance du matériel électrique. En plus, celui-ci devra avoir une automobile. La rémunération offerte est un salaire de base plus commission, discutable avec l'employeur.

Infirmière auxiliaire licenciée:

On demande une infirmière auxiliaire licenciée avec ou sans expérience pour Rimouski. Le salaire est de \$100 à \$126 par semaine. Le poste n'est pas à temps plein puisque la personne devra être disponible sur appel téléphonique. Il y a possibilité d'arrangement avec l'employeur sur les heures de travail.

MARCHE DU TRAVAIL EXTERIEUR:

Technicien en sciences physiques:

La région de Baie-Comeau aurait besoin d'un technicien de sciences physiques en laboratoire, diplômé Cegep en chimie physique ou en métallurgie. Les conditions de travail sont: expérience souhaitable, 40 heures par semaine et le salaire de base est de \$172.63 par semaine. L'emploi est permanent.

Dessinateurs:

Pour la région de Joliette, un dessinateur est demandé pour faire du dessin de construction de mécanique et de métal en feuille. Le salaire est de \$130.00 par semaine selon la compétence et une expérience minimum de deux ans est requise.

Centre de Main d'Oeuvre du Canada,
182, de la Cathédrale,
Rimouski, P.Q.

723-2257.

"\$10. UNE FOIS..."

Aimeriez-vous acheter 75 briquets de seconde main?

Où 96 montres usagées? Vingt-quatre bouts de craie pour queues de billard? Un assortiment de bougies d'allumage? Le texte de la Loi de l'impôt sur le revenu? Une panoplie de coiffeur? Des raquettes? Ou même des éléments décoratifs pour Noël?

Voilà quelques-uns des objets

contenus dans les 1,000 colis et plus qui ont été vendus à la vente aux enchères annuelle des Postes l'année dernière, à Régina (Saskatchewan).

L'un de ces colis contenait 34 produits cosmétiques divers pour homme: lotion après-rasage, eau de cologne, désodorisant et savon. Un autre contenait 60 anciennes poignées de porte anglaises et un autre, deux paires de bottes pour motoneige.

AVON

Une excellente occasion est offerte à la personne désireuse d'occuper un poste de gérance dans le domaine de la vente, si vous répondez positivement aux six questions suivantes, vous pourrez postuler ce poste bien rémunéré de:

GERANTE DE DISTRICT

- 1e — avez-vous quelque expérience dans le domaine de la vente?
- 2e — aimez-vous les gens? Croyez-vous posséder le dynamisme et l'enthousiasme nécessaires pour motiver les femmes à faire carrière dans la vente?
- 3e — désirez-vous exploiter vos possibilités?
- 4e — pouvez-vous tenir des dossiers, effectuer de menus travaux de bureau?
- 5e — êtes-vous libre de vous déplacer dans un territoire désigné?
- 6e — êtes-vous bilingue?

Le plus grand fabricant de produits cosmétiques de qualité requiert les services d'une gérante de district. C'est tout comme posséder votre propre commerce, tout en jouissant de la sécurité d'un salaire fixe accompagné d'un généreux programme de commissions, en plus, d'excellents avantages sociaux dont le coût est défrayé par l'employeur. A la suite d'un programme de formation complet et entièrement payé, vous aurez la charge du recrutement, de la formation et du perfectionnement d'un groupe de dames. Vous passerez la majorité de votre temps dans un district assigné, en relations constantes avec les gens de cet endroit. C'est l'occasion rêvée pour la candidate choisie de se tailler une carrière au sein de la plus importante entreprise de produits cosmétiques et de modes au monde.

Les intéressées sont priées d'écrire, sans tarder, à:

M. P. L. ROUTHIER

Gérant de division des Ventes

Avon products Ltd.

Case postale 8000

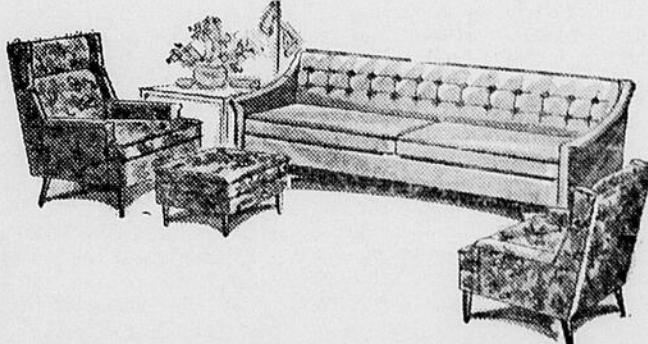
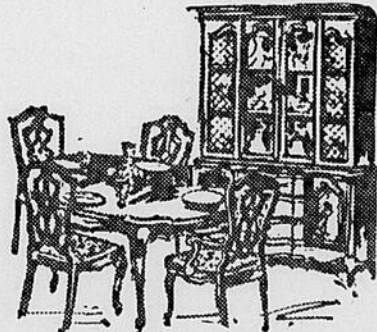
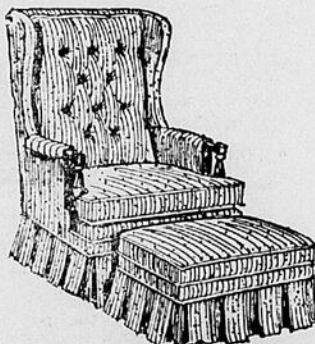
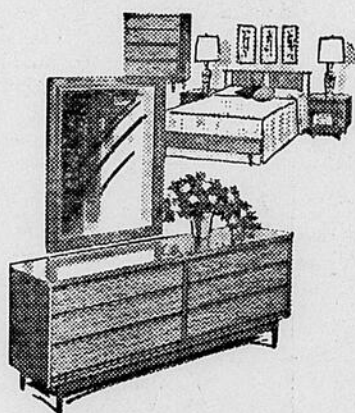
Pointe-Claire, Dorval 700, P.Q.

(14-21)

Prenez notes

L'ECOLE DE DANSE JACQUES DUVAL, débute un nouveau cours de danse mercredi le 4 avril à 8.00 hres p.m. Pour informations:

723-2720



LES MEUBLES SONT EN VEDETTE durant le temps du **GRAND**

CARTOUCHES

8 pistes

Rég. 7.98

SPECIAL

6.00

RADIO à cassettes

Rég. 129.00

SPECIAL

129.00

RADIO à transistors

Rég. 12.00

SPECIAL

4.00

GRAND SPECIAL TV COULEUR

26 pouces

Rég. \$729.00

\$549.00

STEREO - MEUBLE

Prix rég.

\$279.95

\$239.00

POELE ELECTRIQUE

30 pouces

Rég. \$299.00

SPECIAL

\$179.00

FAUTEUIL berçant

Rég. \$59.00

Spécial

\$38.00

Rég. \$49.95

Spécial

\$35.00

TELEVISION COULEUR

16 pouces

Rég. \$519.00

\$359.00

PEINTURES

Régulier \$19.95

PRIX A PARTIR DE

\$13.95

ENREGISTREUSE

A CASSETTES

Rég. \$59.00

SPECIAL

\$39.00

MENAGE DU PRINTEMPS

- BAS PRIX
- GRAND CHOIX

REFRIGERATEUR

SANS GIVRE

14.6 pieds cubes

Prix rég.

389.95

\$299.95

Les MEUBLES FLORENT ST-PIERRE

ENR.

144 de la Cathédrale — RIMOUSKI — Tél. 723-6814

William Tetley dans la région

WILLIAM TETLEY FAVORISE UNE MEILLEURE INTEGRATION DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

A l'occasion d'un discours prononcé devant les membres du Montreal Rotary Club, à l'hôtel Reine Elizabeth, M. William Tetley, ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, a traité du problème des investissements étrangers au Québec et au Canada.

Tout en suggérant que les sociétés multinationales et supranationales devraient davantage être intégrées à l'économie et à la façon de vivre du Québec, le Ministre s'est particulièrement attaché à démontrer la complexité et les multiples facettes du problème.

Monsieur Tetley a souligné à ce sujet quelques avantages et désavantages de leur présence au Canada: "Si les investissements étrangers nous ont permis d'accroître rapidement notre produit national brut, il ne faudrait pas surestimer leur apport, à ce niveau, car de 1946 à 1967, seulement 22% du financement étranger provenait effectivement des sources extérieures (9.7 milliards du total de 43.9 milliards)".

D'autre part, cette contribution étrangère a été surtout remarquable au plan des nouvelles connaissances technologiques et administratives propagées ainsi qu'au niveau des possibilités plus grandes d'ouverture sur les marchés internationaux.

Il est difficile d'évaluer avec précision si la somme des avantages équivaut ou surpasse la quantité de désavantages. Nous pouvons toutefois constater que les sociétés étrangères ne sem-

blent pas favoriser l'éclosion ou l'épanouissement d'une infrastructure industrielle locale. De fait la matière première extraite au Canada est trop souvent transformée à l'extérieur pour ensuite nous être revendue. Ceci, à la longue, peut être un des facteurs qui affectent notre balance des paiements et notre politique monétaire.

En outre, ces sociétés apportent souvent avec elles un bagage culturel différent qui, sans être nécessairement d'essence négative, ne contribue sûrement pas à la perpétuation d'une identité nationale distincte.

Le Ministre a souligné que toute intervention gouvernementale devrait tenir compte de la quantité de Canadiens à l'emploi de firmes étrangères et, de ce fait, viser à ne pas priver ces personnes d'un emploi indispensable. Favorisant visiblement une plus grande intégration socio-économique des compagnies étrangères à la vie canadienne et québécoise, monsieur Tetley s'est déclaré satisfait des résultats obtenus jusqu'à maintenant auprès de certaines compagnies de fiduciaire: celles-ci ont accepté nos modalités d'admission comprenant le fait d'employer des résidents du Québec, de nommer des québécois à leur Conseil d'administration et de réinvestir ici les fonds en provenance du Québec.

En conclusion, le Ministre s'est demandé si à l'avenir les divers niveaux de gouvernement ne devraient pas insister davantage pour que les sociétés étrangères contribuent un peu plus à l'évolution de l'industrie canadienne en faisant participer celles-ci au secteur de la trans-

formation des matières premières et de la recherche.

On sait que le ministre était à Rimouski lundi dernier dans le cadre d'une tournée provinciale.

"ENTRE LES DALOTS"

"Une nuit de quilles, c'est formidable"

Trente-deux équipes ont participé au Tournoi Invitation des Jeux de l'Est du Québec dans la nuit du 17 mars. Une atmosphère du tonnerre régna durant tout ce tournoi qui fut une réussite complète.

Nous tenons à remercier tous nos commanditaires, Service Gulf Jean Desjardins. Les Enchères Chénier Ltée. Nous tenons à remercier pour la collaboration du poste C.J.B.R. T.V. et C.J.B.R. Radio pour le magnifique travail durant tout ce tournoi.

Les équipes de demi-finale furent celles-ci:

1. Hélène Labrie, 1620; 2. Solange Jean, 1612; 3. Laurette Raymond, 1612; 4. Colombe Guimond, 1552; 5. Claire Vézi-na, 1537; 6. Ghislaine Pineault, 1530; 7. Colette Sirois, 1517; 8. Lise Hudon, 1446.

Les équipes qui se disputèrent la finale pour l'obtention de la bourse furent:

1. Marcel Labrie, Richard Garneau, Hélène Labrie, cpt., total: 1580; 2. Salomon St-Laurent, Gaétan Deschênes, Solange Jean cpt., total, 1559; 3. René St-Laurent, François Potvin et Colombe Guimond, cpt., total: 1531; 4. Guy Bernier, André Guy Pinault et Laurette Raymond, cpt., total: 1457.

Dans le tournoi 9-1 abat, voici les positions:

1. Jacques Nadeau, 231, 232, 228 pour 691; 2. Jean-Eudes Murray, 185, 243, 234 pour 662; 3. Antonio Dubé, 257, 147, 252 pour 650; 4. Carol Langlois: 243, 209 et 187 pour 639.

Des records à battre furent joués cette semaine, les voici: Simon Labrie, 83; Denis Michaud, 114; Alfred Proulx, 91; Richard Blais, 104; Serge Janelle, 114; Fernand Desaulniers, 112 et Antonio Dubé, 112.

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs pour leur aide qu'ils ont apporté au succès de ce tournoi.

N'oubliez pas de vous inscrire au tournoi 9-1 abat pour les femmes et les hommes.

A la prochaine, Andrée Côté

Feuille illisible

Comme annoncé dans la colonne ayant comme titre EN BREF, EN BREF, les As Juniors d'Amqui ont perdu 16 buts et le double d'assistances (?) étant donné que la feuille de rapport de la rencontre Bourgeois du Paul-Hubert et As d'Amqui, match disputé à l'aréna d'Amqui et qui a été remporté haut la main par ces derniers 16 à 5.

Cette partie a eu lieu le 25 février 1973. Après maintes lettres et téléphones pour avoir la copie originale de ce match et n'ayant pas eu ce dit-rapport, il a été décidé que seulement dans la colonne du classement et des gardiens des deux équipes, ces points seront compris. En ce qui regarde les compteurs, vu que ça ne changeait pas les positions de ces derniers, les statistiques ont été mises de côté.

Espérons qu'à l'avenir, ces mêmes problèmes ne reviendront pas à la surface. Ce sont les joueurs qui en souffrent et non le statisticien.

Denis Jobin votre informateur en affaires sociales

En ondes toutes les semaines
pour vous renseigner sur toutes les
lois administrées par le ministère
des Affaires sociales du Québec.



Écoutez Denis Jobin, votre informateur
en affaires sociales.

	POSTE	JOUR	HEURE
Alma	CFGT	Lundi	1h30 p.m.
Asbestos	CJAN	Lundi	1h17 p.m.
Chapais	CFED	Mardi	12h30 p.m.
Chibougamau	CJMD	Mardi	12h30 p.m.
Chicoutimi-Jonquière	CJMT	Lundi	1h30 p.m.
Dolbeau	CHVD	Mardi	12h30 p.m.
Drummondville	CHRD	Lundi	2h15 p.m.
Granby	CHEF	Lundi	2h00 p.m.
Hauterive	CHLC	Lundi	12h45 p.m.
Joliette	CJLM	Lundi	2h15 p.m.
Jonquière-Chicoutimi	CKRS	Lundi	1h00 p.m.
Lac Mégantic	CKFL	Lundi	1h17 p.m.
La Pocatière	CHGB	Lundi	12h35 p.m.
La Tuque	CFLM	Mardi	1h30 p.m.
Mont-Laurier	CKML	Mardi	1h45 p.m.
Montmagny	CKBM	Lundi	1h30 p.m.
Montréal	CJMS	Mardi	2h15 p.m.
Montréal	CKLM	Lundi	2h45 p.m.
Montréal/Verdun	CKVL	Mardi	2h45 p.m.
New Carlisle	CHNC	Lundi	1h30 p.m.
Ottawa/Hull	CJRC	Lundi	3h45 p.m.
Plessisville	CKTL	Lundi	1h17 p.m.
Québec	CHRC	Lundi	1h40 p.m.
Québec	CJRP	Mardi	1h15 p.m.
Québec	CKCV	Lundi	2h30 p.m.
Québec/Lévis	CFLS	Lundi	1h30 p.m.
Rimouski	CJBR	Lundi	3h30 p.m.
Rivière-du-Loup	CJFP	Lundi	2h25 p.m.
Roberval	CHRL	Lundi	12h40 p.m.
Rouyn	CKRN	Lundi	3h45 p.m.
St-Georges-de-Beauce	CKRB	Lundi	1h45 p.m.
St-Hyacinthe	CKBS	Lundi	1h30 p.m.
St-Jean	CHRS	Lundi	3h45 p.m.
St-Jérôme	CKJL	Lundi	1h00 p.m.
Ste-Agathe	CJSA	Mercredi	1h10 p.m.
Sept-Îles	CKCN	Mardi	2h15 p.m.
Shawinigan	CKSM	Lundi	1h15 p.m.
Sherbrooke	CJRS	Mardi	1h00 p.m.
Sorel	CJSO	Lundi	2h00 p.m.
Témiscamingue	CKVT	Lundi	12h40 p.m.
Thetford Mines	CKLD	Lundi	1h17 p.m.
Trois-Rivières	CJTR	Lundi	12h30 p.m.
Valleyfield	CFLV	Lundi	1h30 p.m.
Victoriaville	CFDA	Lundi	1h17 p.m.
Ville-Marie	CKVM	Lundi	12h40 p.m.



Gouvernement du Québec
Ministère
des Affaires Sociales

Le Rallye-Radio remporte un vrai succès

Les organisateurs du rallye-radio qui avait lieu dimanche dernier, sont pleinement satisfaits du déroulement et du succès que remportait cette manifestation sportive nouveau-genre.

En effet c'était la première fois qu'un tel rallye avait lieu et selon les organisateurs il y aura certainement reprise l'an prochain.

Il y eut 36 inscriptions et voici les résultats du classement après l'épreuve.

L'équipe composée de Alcide Lamontagne et Eric Lebel, sur Volkswagen, se classa première, avec seulement 11 points de perte.

Clermont Dionne et Lorraine Levesque, sur Pinto, deuxième, avec 13 points de perdus.

Vint ensuite l'équipe composée de Daniel St-Pierre et Rachel

St-Pierre, sur Pinto, avec 22 points de perte.

Trente équipes sur 36 ont terminé l'épreuve. La remise des bourses fut faite par Jean Archambault, directeur des programmes à CJBR-Radio et les trophées furent remis par Réginald Dechamplain, gérant de l'Hôtel du Boulevard, qui commandait le rallye.

Les organisateurs, Michel Flageolle et Danny Soucy profitent de l'occasion pour remercier tous les compétiteurs pour leur participation et félicitent les heureux vainqueurs.

Ils signalent également que la première équipe féminine se classa 4e au classement général. Elle était composée de Lucette et Marcelle Bérubé. Elles méritent certainement toute nos félicitations pour ce bel effort.

Terrain commercial A VENDRE

Situé au centre de la Ville de Rimouski, c'est-à-dire sur l'Avenue de la Cathédrale au coin de la rue St-Laurent ouest.

Au-delà de 100,000 pieds carrés.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
prière de téléphoner au numéro

723-6539

NOUVELLE REGLEMENTATION POUR LA PERIODE DU DEGEL

En vertu de la nouvelle réglementation sur les charges lourdes, le Ministère de la Voirie a voulu modifier sa politique concernant les restrictions de printemps.

Les principaux changements sont les suivants :

- 1) Abolition des classes de routes;
- 2) Contrôle des charges axiales;
- 3) Majoration aux charges totales de plusieurs types de véhicules;
- 4) Prolongation de la période de dégel;
- 5) Modalité d'application des restrictions.

1) Abolition des classes de routes

L'arrêté en conseil 3142 du 14 septembre 1971 a éliminé la classification des routes en période de dégel. Auparavant, les routes dites de classe B étaient assujetties à des restrictions plus sévères (50% de la charge). On a jugé qu'il devenait au gouvernement de construire des routes selon les besoins plutôt que de pénaliser les transporteurs circulant sur les routes les moins achalandées.

2) Contrôle axial des charges

Le dommage printanier aux routes est relié à l'importance de la charge axiale plutôt qu'à la charge totale du véhicule. On a donc convenu que le contrôle des charges se ferait sur une base axiale.

3) Majoration aux charges totales

des de plusieurs types de véhicules

Antérieurement, la charge totale maximum de tout véhicule ou de l'ensemble de véhicules ne pouvait excéder 74,000 livres en période de dégel et ce sur les meilleures routes (Classe A).

En vertu de la nouvelle politique, certains ensembles de véhicules qui respecteront les limites de charges axiales pourront circuler avec des charges totales aussi considérables qu'en été. Ainsi, l'ensemble décrit dans l'arrêté en conseil 3142 pourra circuler, moyennant certaines conditions, avec des charges de 123,000 livres pendant la

période de dégel, et de 125,000 livres pendant le reste de l'année.

4) Prolongation de la période de dégel

Etant donné la majoration apportée aux charges axiales en période de dégel, l'élimination des classes de routes, et surtout la majoration aux charges axiales en dehors de la période de dégel, la durée de la période de restrictions devra être prolongée. On doit cependant rappeler que les conditions de chargement durant cette période ont des répercussions moins importantes que par le passé sur l'industrie du camionnage.

La durée des restrictions de printemps est maintenant d'environ 60 jours. Les restrictions pourraient s'appliquer aussi tôt que le 20 mars pour être levées aussi tard que le 25 mai. Ces dates ne sont pas officielles mais sont données afin de ne pas causer de surprises aux camionneurs. L'annonce officielle des dates d'application et de levée des restrictions de printemps sera faite comme par le passé.

5) Modalité d'application

La Province est divisée en deux zones quant à l'application des restrictions. La zone 1 est

bornée à l'ouest par la limite des comtés de Pontiac-Témiscamingue, au nord par la limite sud du Parc de la Vérendrye, la limite entre les comtés de Champlain et de Québec, par la limite sur du Parc des Laurentides, à l'est par la limite est de la municipalité de Sainte-Anne de Beaupré et la limite entre les comtés de l'Islet et de Kamouraska, au sud par les frontières des Etats-Unis et de l'Ontario. La zone 2 comprend le territoire à l'extérieur de la zone 1.

Les restrictions seront appliquées d'abord dans la zone 1 et subséquemment dans la zone 2.

Nomination à L'AHPQ

Le président de l'Association des Hôpitaux de la Province de Québec, M. René Houle, c.a., vient d'annoncer la nomination de M. René Auger au poste de directeur général de cet organisme.

De juin 1971 à décembre 1972, M. Auger a été président du Comité de négociations de cinq associations du secteur des Affaires sociales: l'Association des Directeurs des Etablissements Privés de Bien-Etre et de Santé du Québec, l'Association des Foyers pour Adultes, l'A.H.P.Q., l'Association Provinciale des Institutions pour Enfants et la Fédération des Services Sociaux à la Famille.

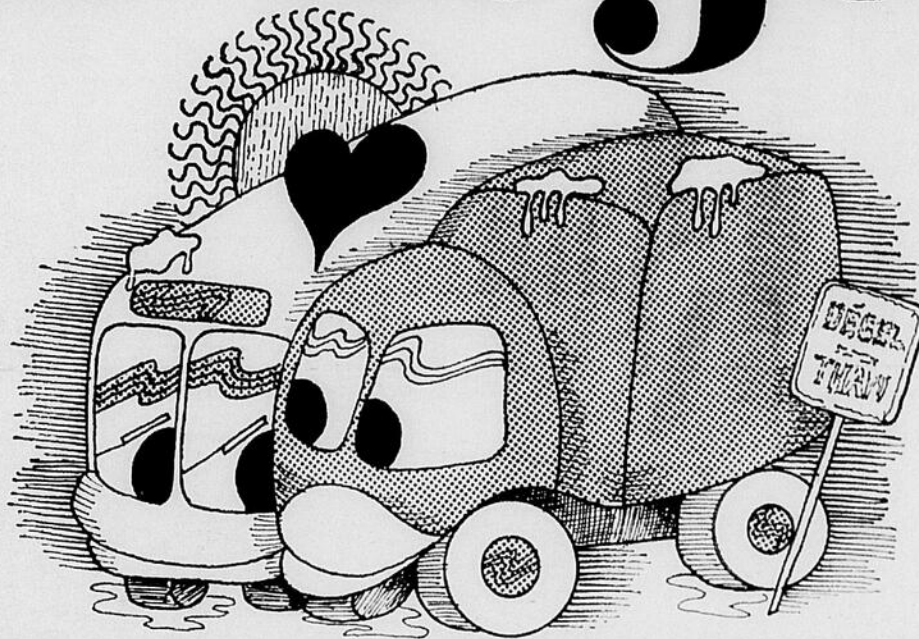
En outre, il compte 15 ans au service de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le dernier poste occupé avant de se joindre à l'A.H.P.Q. étant celui de directeur des services auxiliaires. Antérieurement il occupa, pendant 7 ans, le poste de directeur du personnel et des relations ouvrières de l'Hôpital St-Luc.

Membre du American College of Hospital Administrators et de l'Association des Administrateurs d'Hôpitaux du Québec, M. Auger fit ses études supérieures à l'université de Montréal où il obtint un diplôme de bachelier ès arts et un de maîtrise en relations industrielles.

Marié, il est père de 5 enfants.



le dégel



"les yeux dans l'essieu"

IL FAUT RESPECTER LA CHARGE AXIALE

Propriétaires de camions ou d'autobus, notez que la charge maximale permise est relative aux essieux (simples ou en tandems) et que tous les permis spéciaux ou généraux seront annulés durant la période de dégel.

IL Y A ABOLITION DES CLASSES DE ROUTES

afin de permettre à chaque camionneur d'interpréter correctement et facilement les restrictions imposées durant la période de dégel.

DÉSORMAIS, TOUT LE TERRITOIRE EST DIVISÉ EN 2 ZONES

ZONE 1:

À L'OUEST: par les limites des comtés de Pontiac et Témiscamingue

AU NORD: par la limite sud du Parc de la Vérendrye, passant par les centres des comtés Champlain et Québec jusqu'à la limite sud du Parc des Laurentides

À L'EST: par la limite est de la municipalité de Ste-Anne de Beaupré et par les limites des comtés de l'Islet et Kamouraska

AU SUD: par les limites des États-Unis et de l'Ontario.

ZONE 2:

Cette zone comprend tout le reste du territoire, pouvant se résumer par la Gaspésie, le lac St-Jean et l'Abitibi.

DURÉE DE LA PÉRIODE DE DÉGEL

Antérieurement, la période de dégel connaissait une durée de 35 jours. Depuis 1972, cette durée peut même atteindre 60 jours, dépendant des conditions de la température; elle peut donc débuter PLUS TÔT et se terminer PLUS TARD.

DATES D'INTERDICTION

Surveillez bien les média d'information pour connaître les dates officielles d'interdiction. En cas de doute, communiquez avec le service d'Information de la Voirie à Québec, en composant 643-6864.

ce sont vos routes. prenez-en soin!



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS



COMPAREZ... C'EST IMPORTANT!

Important d'économiser!
Important d'obtenir même qualité, même choix, mêmes services!
Important de compter sur Steinberg, ses **PRIX MIRACLES**,
chaque jour, pour chaque marché!

Continuez à comparer...
Nous, nous **MAINTENONS** nos **PRIX MIRACLES**
DES PRIX LE PLUS BAS POSSIBLE... pour la 5e année.

COMPAREZ... C'EST IMPORTANT!

**prix
miracles
en alimentation**
ON PEUT COMPTER DESSUS!

AU CONSOMMATEUR

**COMBINEZ NUTRITION
ET VARIÉTÉ DANS VOS MENUS**

Même s'il est important d'obtenir le plus de valeur possible pour votre argent, cela ne devrait jamais être au détriment de la NUTRITION.

Bonne nutrition et bonne santé vont de pair. Vous vous assurez les deux, pour vous et votre famille, lorsque vous planifiez soigneusement vos menus et incluez les aliments appropriés dans votre régime quotidien.

Découpez le Guide alimentaire canadien qui suit pour vous assurer d'une saine nutrition - Guide approuvé par le Conseil Canadien de l'alimentation, 1961.

GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN

Ces aliments sont bons à manger.
Consommez-en tous les jours pour votre santé.
Prenez trois repas par jour.

LAIT: Enfants (jusqu'à 11 ans environ)... 2½ tasses (20 on. liquides)
Adolescents... 4 tasses (32 on. liquides)
Adultes... 1½ tasse (12 on. liquides)
Femmes enceintes ou nourrices... 4 tasses (32 on. liquides)

FRUITS: Deux portions de fruits ou de jus de fruits, y compris une source satisfaisante de vitamine C (acide ascorbique); par exemple, oranges, tomates, jus de pommes vitaminé.

LÉGUMES: Une portion de pommes de terre. Deux portions d'autres légumes, de préférence jaunes ou verts et souvent crus.

PAIN & CÉRÉALES: Pain (avec du beurre ou de la margarine fortifiée). Une portion d'une céréale à grain entier.

VIANDE & POISSON: Une portion de viande, de poisson ou de volaille. Du foie de temps à autre. Les oeufs, le fromage, les fèves ou les pois secs peuvent remplacer la viande. En plus, des oeufs et du fromage, au moins trois fois par semaine.

VITAMINE D: 400 unités internationales, durant la croissance, la grossesse et l'allaitement.

Approuvé par le Conseil Canadien de l'alimentation,
Division de la Nutrition -
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Canada

ACHATS BONIS doubles économies

JUS D'ORANGE Concentré Kraft Cruche 64 oz	.92
COFFEE RICH Congelé Rich Cont. 16 oz	.25
GATEAUX ETAGES Congelés, Pepperridge Farm Pqt 13 oz	.65
CORNICHONS BICK Pour salade Pot 20 oz	.39
SAUCE A LA VIANDE Catelli Bte 14 oz	.33

pm produits populaires

SALADE-2-FRUITES Ardmona, en cubes ou Tranchés Bte 28 oz	.52
CRISTAUX SWING A saveur d'orange (3 pqt 6½ z 79¢) 5 pqt 3¼ z	.79
MORCEAUX DE BOEUF Pour chiens Kal Gan Bte 14 oz	.31
RAGOUT KAL KAN Pour chiens Bte 14½ oz	.30
TISSUS FACIAUX Scotties, blancs ou jaunes 2 épaisseurs Bte de 200	.39

pm bas tous les jours

GARNITURE A TARTE Aux cerises Smith Bte 19 oz	.66
ALIMENTS TAMISES Heinz pour bébés Pot 4½ oz	.15
RAVIOLI AU BOEUF Chef Boy-ar-Dee Bte 15 oz	.45
CORN FLAKES De Kellogg Bte 12 oz	.37
SPAGHETTI Avec viande Chef Boy-ar-Dee Bte 15 oz	.46

pm bas tous les jours

PATE A PAIN Blanche, congelée Rhodes 2 pqt 16 oz	.39
JUS D'ORANGE Concentré, congelé Orchard King, 6 btes 6¼ oz	1.26
MARMELADE ECOSSAISE Robertson Pot 12 oz	.45
BEURRE DE CAMEL Grenache Cont. 28 oz	.55
CORNICHONS HEINZ Bread & Butter Pot 15 oz	.45

pm bas tous les jours

CHIFFONS-J Couleurs assorties Pqt de 12	.59
STRETCH WRAP Steinberg Roul. 100 pi.	.58
VITAMINES One-a-day Bout. de 100	2.47
HUILE DE BAIN En bulbes Softique Pqt 16 oz	1.47
SHAMPOOING HALO Pour cheveux gras ou ord. Bout. 12 oz	.81

THON EN MORCEAUX
Chicken of the Sea
Bte 6½ oz **.49**

SHREDDIES
De Nabisco
Pqt 24 oz **.63**

FEUILLE D'ALUMINIUM
Alcan
Roul. 12" x 100' **1.25**

TAMPONS
Hygiéniques Stay Free, petits
(grands pqt 10's 63¢) Pqt 10's **.39**

PATE DENTIFRICE
Colgate avec MFP, ord. ou
à la menthe Tube 100 ML **.91**

COUCHES HYGIENIQUES
Baby Scott, pour le jour
(pr nuit pqt 12's 89¢) Pqt 30's **1.69**

RIZ CONVERTI
Uncle Bens
Pqt 32 oz **.79**

JUS DE POMMES
Orchard King
Canada de choix Bte 48 oz **.37**

DINER CONGELE
Au poulet frit Swanson
Pqt 11 oz **.69**

PETITS CORNICHONS
Dill Heinz
Pot 15 oz **.45**

MOUTARDE
Steinberg
Pot 24 oz **.26**

EAU DE JAVEL
Concentrée Steinberg
Bout. 128 oz **.48**

DESODORISANT
D'Heure en Heure
Bte 9 oz **1.17**

CULOTTES POUR BEBES
Scott, toutes grandeurs
CH. **.49**

RINCE-BOUCHE
Steinberg
Bout. 32 oz **.89**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**
EAUX GAZEUSES
ASSORTIES, ICE CASTLE
BTE 10 OZ **09¢**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**
PAIN DE SAVON
JERGENS - A BASE DE LOTION
CH. **10¢**

BAS TOUS LES JOURS
MARGARINE
CARNAVAL
PQT 1 LB **22¢**

BAS TOUS LES JOURS
MELANGE A GATEAUX
ETAGE, STEINBERG
SAVEURS ASSORTIES
PQT 19 OZ **33¢**

BAS TOUS LES JOURS
CAFE INSTANTANE
STEINBERG
BOCAL 10 OZ **1.45**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



POULETS 2 à 4 LB
CONGELES
CANADA CATEGORIE "A"
53¢ LA LB



FESSE DE JAMBON
ENTIEREMENT CUIT, PRET-A MANGER
SWIFT PREMIUM, LEGRADE, MAPLE LEAF
UN BOUT OU L'AUTRE **89¢ LA LB**



BACON TRANCHE
SANS COUENNE
STEINBERG Pqt 1 lb **99¢**
SWIFT PREMIUM Pqt 1 lb **1.02**



BIFTECK DE COTELETES
BOUT ENLEVE **1.13 LA LB**
BIFTECK DE COTES **1.19 LA LB**

Côtelettes d'agneau
Dans l'épaule, en panier, congelées,
de Nouvelle-Zélande La lb **.65**

Saucisses fumées
Sans peau, Steinberg pqt 1 lb **.69**

Salade de chou
ou de pommes de terre, Steinberg
Cont. 2 lb **.83**

Pizza au pepperoni
Fraiche Steinberg 1 lb 8 oz **.99**

Pâté de foie
Steinberg La lb **1.09**

Pâté au poulet
Dinde, boeuf et rognons
Steinberg Pqt 12 oz **.47**

Tourtière
Steinberg pqt 16 oz **.85**

Fesse de porc frais
Un bout ou l'autre la lb **.99**

Poulet pressé
Hygrade, viande et olives
piments et cornichons pqt 6 oz **.44**

Jambon cottage
Schneiders La lb **1.49**

Smoked meat
Tranché, Coorsh 4 env. 2 oz **1.05**

Filets de morue
Booth pqt 1 lb **.90**

Bâtonnets de morue
Blue Water pqt 10 oz **.73**

Filets de poisson
Bleu Boston pqt 5 lb **2.79**

pâtisseries

BRIOCHES DU CAREME
STEINBERG
PQT DE 8 **47¢**

Tarte cocktail
Aux fruits, Steinberg, 24 oz - 8" ch. **.49**

Beignes Steinberg
Avec coconut grillé pqt de 12 **.35**

Gâteau étagé
Steinberg, crème au beurre 16 oz **.55**

Gâteau au chocolat
et noix, Steinberg 14 oz **.37**

Roulé aux cerises
ou au chocolat, Steinberg 10 oz **.29**

Pain aux raisins
Tranché, Steinberg 2 pains 12 oz **.45**

Brioques sucrées
Dattes et noix, Steinberg pqt de 12 **.39**

articles divers

Culottes en plastique
Pour bébés, Gerber 3 pour **.97**

Ampoules électriques
Sylvania pqt de 2 **.39**

Sacs à déchets
Steinberg pqt de 25 **.99**

fruits et légumes

BANANES CABANITA
Petites
SAC EN POLY LA LB **.13**

POMMES DE TERRE
Du Québec
Canada No 1 Sac 10 lb **.77**

POMMES McINTOSH
Du Québec, A.C., Canada de
fantaisie sac poly 5 lb **.89**

TOMATES MEXICAINES
Mûries sur pied, grosseur 6 x 6
Canada No 1 la lb **.36**

CELERI PASCAL
de Floride, grosseur 24,
Canada No 1 le pied **.37**

RADIS DE FLORIDE
Californie cello 6 oz
Ch. **.13**

Sport
en
Orbitepar
Noël
Bouchard

En bref... En bref... En bref

La ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent a entrepris jeudi dernier ses séries éliminatoires demi-finale 4 de 7. Dans la série "A", les Voyageurs de Rimouski, troisième en saison régulière affrontent les "puissants" As d'Amqui qui ont remporté le trophée MAURICE TESSIER l'emblème du championnat de la cédule régulière.

Dans l'autre série, soit "B", les Bourgeois du Paul-Hubert, quatrième place, disputent la victoire aux Albatros de Rivière-du-Loup, deuxième place en saison régulière. Vendredi soir, j'assistais à la partie Bourgeois-Rivière-du-Loup à l'aréna de la Cité des Jeunes et vous verrez les commentaires dans les pages sportives de ce journal.

Mario Lévesque (joueur numéro 9) des As d'Amqui se mérite le trophée RIMOUSKI-SPORTIF comme étant le meilleur compteur de la ligue. Mario a terminé la saison 72-73 avec un dossier de 33 francs buts, 67 mentions d'assurances (trophée Handy Andy) pour un total global de 100 points. Vous trouverez dans cette page une explication pour les statistiques de la rencontre du 25 février 1973, partie que les As ont gagnée "facilement" 16 à 5 contre les Bourgeois du Paul-Hubert.

Le duo Germain Gagnon et Denis Tremblay avec une moyenne combinée de 4.16 buts alloués par rencontre remporte le trophée GILLES DAIGNEAULT comme étant les gardiens de but qui ont conservé la meilleure moyenne. Le duo Gagnon-Tremblay s'aligne avec les As d'Amqui.

Dans le même ordre d'idées, disons que les cerbères de Rivière-du-Loup ont terminé deuxième avec 5.30 buts par partie. André Bernier et Yves Durand des Voyageurs de Rimouski suivent de très près avec 5.31 et les gardiens des Bourgeois du Paul-Hubert et Claude Gendron en tête avec une moyenne combinée de 6.50.

L'unique blanchissage cette saison va au dossier de Denis Tremblay des As d'Amqui sur les Bourgeois du Paul-Hubert au pointage de 5 à 0 le 5 décembre 1972.

Pour revenir aux compteurs du circuit Morissette, Robert Arseneault des As avec ses 43 buts et 44 passes pour 87 points termina un point seulement devant Michel April des Albatros de Rivière-du-Loup. Ce dernier en 40 parties a enregistré 41 buts et aidé pour 45 autres pour 86 points.

Le joueur qui a réussi le plus de buts: 44 par Gaston Fournier des As d'Amqui. Le joueur qui a réussi le plus de passes: Mario Lévesque d'Amqui avec 67. Pour sa part, Jacques D'Amours des Albatros de Rivière-du-Loup a fracassé le record de minutes de punitions pour un joueur junior régional. D'Amours a passé 235 minutes au frigidaire. Je ne veux pas pren-

dre sa part, mais c'est un joueur qui est recherché par l'adversaire sur la glace.

Dans la ligue Nord-Sud, le classement final (non-officiel) se lit comme suit: les Castors de Matane, champions de la cédule régulière avec 66 points. Suivent dans l'ordre: les Citadins d'Hauterive 56, les Feuilles d'Erable de Rimouski, 48 et les Nordics de Baie-Comeau ferment la marche avec 46 points.

Jacques Lavoie a été remercié par le bureau exécutif des Voyageurs de Rimouski. Jacques m'a-t-on appris, était le publiciste de l'équipe cette saison. Ah oui...

Très bien, le programme-souvenir que la direction de l'équipe par l'entremise de son gérant toujours coopératif, Léopold Robichaud m'a envoyé la semaine dernière. Toutes les photographies des joueurs des Albatros et de la direction de l'équipe sont dans ce programme. Mille fois merci pour ce magnifique geste.

Pour la saison 1972-73, voici les noms des joueurs qui sont en nominations pour la recrue de l'année, le meilleur défenseur, l'instructeur de l'année et le joueur le plus utile à son équipe. Pour la recrue de l'année: Réjean Babin, Arthé Côté et Jean-Yves Doucet (?) pour les Voyageurs de Rimouski; Michel Banville, Jean Beauchemin et Jean-Marc Neault pour les Bourgeois du Paul-Hubert.

André Belzile, Marc Gendron et Denis Marquis des Albatros de Rivière-du-Loup. Serge Labrie, Denis Tremblay et Robert Vaillancourt pour les As d'Amqui.

Chez les défenseurs: pour les As d'Amqui: Gervais Bellavance, Réal Hudon et Michel Verreault. Bruno Brisson, Jean-Yves Doucet et Nelson Sirois pour les Voyageurs de Rimouski. Marc Gendron, Gilbert Ouellet et Pierre Ouellet pour Rivière-du-Loup, tandis que Gilles Lévesque, Jean-Marc Neault et Jean-Pierre Rioux furent les trois choix chez les Bourgeois du Paul-Hubert.

En ce qui regarde le joueur le plus utile à son équipe, les Albatros ont choisi les Michel April, Gilbert Ouellet et Marc Gendron; chez les As d'Amqui: Robert Arseneault, Francis D'Amours et Gaston Fournier; chez les Bourgeois, Marc Caron, Michel Côté et Claude Gendron tandis que dans le camp des Voyageurs de Rimouski, Patrice Bérubé, Denis Lepage et Nelson Sirois furent les joueurs choisis.

Bruno Brisson, le joueur de défense des Voyageurs de Rimouski a enregistré son premier filet de la saison lors de la 41e partie de son équipe, dimanche le 11 mars contre les Bourgeois du Paul-Hubert.

Les prochaines rencontres des demi-finales "A" et "B" de la

Un arbitre se distingue

En semi-finale "B" dans la ligue Junior Régionale du Bas St-Laurent entre les Bourgeois du Paul-Hubert et les Albatros de Rivière-du-Loup vendredi soir dernier à l'aréna de la Cité des Jeunes, le pointage était 3 à 3 lorsque les joueurs des Bourgeois du Paul-Hubert quittèrent la patinoire sous les ordres de je ne sais qui, alors qu'il n'y avait que QUATRE minutes d'écoulées en troisième période. J'assistais à la partie et je suis en mesure de vous dire ce que j'ai vu lors de cette rencontre.

Mais avant de commenter les faits, voici les noms des compteurs au cours de ce match. Michel Banville a enregistré deux buts pour les Bourgeois tandis que l'autre est le travail de Jean-Marc Neault. Michel April, Yvan Bélanger et Pierre Chénard ripostèrent pour les Albatros.

VOICI LES FAITS: en première période, Rivière-du-Loup est puni à 4:12 tandis que les Bourgeois en reçoivent trois en ligne: 7:30, 15:07 et 20:00 minutes.

En deuxième période, trois pénalités d'affilée aux Albatros. A 5:15, 6:00 et 6:54... la partie a été arrêtée environ 20 minutes et l'arbitre a dû demander à l'annonceur-maison d'avertir les gens de ne rien lancer sur la patinoire. Cette annonce a dû être répétée deux autres fois.

Les spectateurs révoltés des agissements de l'arbitre-en-chef de l'Association du Hockey Amateur du Québec et arbitre-

en-charge de ce match, Richard Michaud, lancèrent des projectiles sur la patinoire et plus spécialement en direction de Michaud.

J'ai vu apparaître en autres: bâtons de hockey, petits bouts de bois, bouteilles de liqueur, des verres en carton et plusieurs autres objets.

Par la suite, le "show" s'est poursuivi. Des pénalités aux Bourgeois à 17:15, 18:58 et 19:20. A vous de tirer vos propres conclusions, les miennes sont faites...

Entre la deuxième et la troisième période, l'officiel Richard Michaud a admis que c'était la première fois depuis qu'il arbitre que la pression dominait, surtout quand il a donné trois punitions mineures d'affilée aux joueurs des Albatros de Rivière-du-Loup et que les spectateurs ont fait connaître leur mécontentement. Ajoute même: "Une chance que RIMOUSKI n'a pas compté durant ces punitions car je n'étais pas sorti encore de l'aréna".

La troisième période était jeune et déjà après 2 minutes 50 secondes, quatre punitions mineures étaient décernées aux Bourgeois et une seule à Rivière-du-Loup. Cette dernière est survenue en même temps qu'une du Paul-Hubert.

Le gardien de but Claude Gendron de l'équipe rimouskoise s'est vu remettre un magnifique cadeau de l'officiel Michaud, soit un 10 minutes de mauvaise conduite pour avoir

frappé avec son hockey dans le grillage derrière ses buts.

Pourquoi Georges Côté, l'instructeur des Bourgeois du Paul-Hubert a-t-il placé sur la glace ses pieds en ce début de la 3ième période? C'est pour expliquer son mécontentement parce que le gérant des Albatros de Rivière-du-Loup se trouvait au banc des pénalités. Je ne doute pas de l'honnêteté de ce gérant mais son geste a été posé pour "dépâner" le marqueur-chronomètre qui était mêlé après ces punitions à retardement.

Côté s'est vu décerner une punition de match pour son geste. Voici ce que dit le livre de règlement de l'A.H.A.Q., édition 1972-73 (ce n'est pas très vieux) quand ces choses-là se produisent. Je cite: "Tout gérant, moniteur ou instructeur qui entre sur la glace après le commencement de la partie, sans la permission de l'arbitre, sera automatiquement banni de la partie et l'arbitre lui enjoindra de se retirer au vestiaire pour le reste de la partie et fera rapport complet de l'incident au PRÉSIDENT qui pourra prendre d'autres mesures." Fin de la citation. C'est dire que Michaud interprète comme il veut "ses règlements"...

En résumé: C'EST RICHARD MICHAUD QUI A VOLÉ LE "SHOW" CE SOIR-LÀ.

P.S. A noter que j'étais présent à cette partie en tant que chroniqueur-sportif du journal Le Rimouskois et non comme statisticien de la ligue.

N. Bouchard

Tournoi régional de hockey Pee-Wee et juvénile samedi le 31 mars 1973

08.00: Trois Pistoles vs Matapédia dans la semi-finale, Pee-Wee "C"; 09.30: Témiscouata vs Rivière-du-Loup, semi-finale Pee-Wee "C"; 11.00: Matapédia vs Rimouski, finale régionale, Juvénile "B"; 12.30: Rivière-du-

Loup vs Rimouski, finale régionale, Pee-Wee "B"; 14.00: Westmount vs Rimouski, partie hors-concours, Pee-Wee; 15.30: Campbellton vs Rimouski, partie hors-concours, Bantam; 17.00: Finale régionale, Pee-Wee "C".



On reconnaît ici les joueurs qui font partie du club de hockey Les Albatros de Rivière-du-Loup. Rangée arrière: P. Drolet, G. Deschênes, J. Bérubé, G. Berger, D. Marquis, P. Landry, C. D'Amours, J.-M. Villeneuve, A. Lavoie. Rangée du centre: M. Gendron, G. Vaillancourt, Y. Bélanger, H. Marquis, P. Ouellet, M. April, J. D'Amours, P. Beaulieu, P. Chénard, Ls Bastille, entraîneur. Rangée assis: A. Belzile, L. Robichaud, gérant, R. Ouellet, Secrétaire, Gilbert Ouellet, Capitaine, Jean-Léon Marquis, président, J. Labrecque, instructeur et Alain Belley.

Ligue Junior "B"

STATISTIQUES FINALES DE L'ÉDITION 1972-73

POSITIONS DES ÉQUIPES :

	PJ	G	P	N	BP	BC	Bts	Pm
Les As d'Amqui :	37	30	7	0	286	154	60	977
Albatros Rivière-du-Loup :	40	21	16	3	227	212	45	987
Voyageurs de Rimouski :	41	18	22	1	179	218	37	901
Bourgeois Paul-Hubert :	40	6	30	4	151	260	16	1040

LES VOYAGEURS DE RIMOUSKI

	PJ	Bts	Ass	Tot	Pmin
Benoît Hupé	40	26	27	53	46
Denis Lepage	40	23	29	52	77
Guy Vignola	38	16	26	42	25
Réjean Babin	39	17	19	36	32
Patrice Bérubé	32	18	13	31	116
Arthé Côté	36	13	18	31	22
Yvan Chénard	37	15	11	26	125
Régis Paquet	35	9	17	26	57
Richard Bénéteau	40	9	12	21	42
Nelson Sirois	36	6	15	21	25
Jean-Yves Doucet	41	5	15	20	77
Liguori Voyer	21	6	13	19	22
Martial Pineau	36	5	9	14	30
Alain Daigneault	31	5	8	13	25
Bruno Brisson	35	1	1	12	23
Sylvain Lévesque	21	4	6	10	45
Donald Bouchard	15	2	3	5	9
Marian Boulianne	21	1	2	3	4
Alain St-Pierre	6	0	3	3	43
Marcel Boucher	18	0	2	2	28
Fabien Malenfant	14	0	1	1	4
Yves Duranceau	16	0	1	1	0
Claude Corbin "AP"	2	0	0	0	0
Marcel Delan "AP"	1	0	0	0	0
Alain Olscomp "AP"	1	0	0	0	0



	PJ	Bts	Ass	Tot	Pmin
Marc Caron	33	32	18	50	49
Yvon Roy	36	21	27	48	64
Michel Côté	29	27	14	41	53
Denis Theriault	36	15	22	37	47
Jean Beauchemin	32	11	20	31	55
Michel Banville	38	12	14	26	37
Bertrand Canuel	32	8	14	22	23
Gilles Lévesque	37	1	16	17	59
Jacques Plourde	33	6	6	12	35
Jean-Marc Neault	33	2	9	11	109
Jean-Pierre Rioux	35	3	7	10	168
Daniel Bélanger	25	3	5	8	23
Donald Bouillon	33	0	7	7	45
Michel Paquet	21	1	5	6	25
Richard Sirois	5	2	1	3	47
Alain Pichette	36	1	2	3	102
Alain Sirois	4	1	2	3	0
Gervais Morneau	17	0	2	2	31
Max Barr	4	0	2	2	11
Harold Heppell "AP"	3	0	1	1	2
Jean-Claude Pelletier	9	0	1	1	0
Gérald Albert "AP"	3	0	0	0	26
Michel Bellavance	5	0	0	0	0
Gervais McDonald	1	0	0	0	0

LES GARDIENS DE BUT

	PJ	BC	MJ	Pmin	BL	Moy
Germain Gagnon (As)	14 2/3	78	883	6	0	5.03
Denis Tremblay (As)	21 1/3	71	1277	14	1	3.32
* partie 25-2-73	1	5	60	0	0	
TOTAL: As d'Amqui	37	154	2220	20	1	4.16

	PJ	BC	MJ	Pmin	BL	Moy
Alain Belly (RL)	12	60	720	0	0	5.00
André Belzile (RL)	16.7	88	1000	0	0	5.26
Georges Deschênes (RL)	10.2	59	610	2	0	5.80
Claude Garneau "AP" (RL)	1.1	5	70	0	0	4.55
TOTAL: Rivière-du-Loup	40	212	2400	2	0	5.30

	PJ	BC	MJ	Pmin	BL	Moy
André Bernier (Voy.)	23.2	102	1400	10	0	4.31
Yves Duranceau (Voy.)	16.4	106	1012	0	0	6.46
Gilles Bernier "AP" (Voy.)	.8	1	43	0	0	
Denis Lévesque (Voy.)	.6	9	40	0	0	
TOTAL: Voyageurs Riki	41	218	2460	10	0	5.31

	PJ	BC	MJ	Pmin	BL	Moy
Claude Gendron (B.P-H)	31.8	178	1903	21	0	5.59
Daniel Théberge (B.P-H)	3.9	30	237	6	0	7.82
Guy Blais (B.P-H)	2	22	120	0	0	11.00
Serge Thibeault (B.P-H)	1.3	14	80	0	0	10.50
* partie du 25-02-73	1	16	60	0	0	
TOTAL: Bourgeois P.-Hubert	40	260	2400	27	0	6.05

Le CLEQ redéfinit son rôle !

Après cinq ans d'existence, le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec décidait, lors de la réunion de son conseil d'administration le 9 mars dernier, de faire le point et de voir s'il y avait lieu de redéfinir son rôle.

Depuis 1967, le CLEQ a surtout été un organisme consultatif dans le domaine des loisirs, autant auprès des organismes gouvernementaux régionaux et provinciaux (CRD, Haut-Commissariat, ministères des Affaires Culturelles, de l'Éducation, du Tourisme, etc...) qu'auprès des organismes de loisirs de la région de l'Est du Québec et les institutions qui s'occupent de loisirs (municipalités, institutions scolaires, groupes privés).

Le CLEQ a également mis l'accent sur l'animation, dans tous les secteurs du loisir (socio-culturel, sports, tourisme, plein air...) en jouant un rôle de sensibilisation et d'éducation populaire en loisirs, en amenant la population à ne pas se satisfaire de consommer du loisir mais à y participer activement.

De plus, le CLEQ a été un organisme de services techniques et spécialisés pour ses membres et les autres organismes de loisirs du milieu : services d'information, documentation, recherche ; services d'éducation, animation, formation ; services d'organisation.

Le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec croit que ce rôle doit être élargi. Une hypothèse a été soumise à l'effet que le CLEQ devienne un organisme de pression pour l'implantation d'une politique de loisirs dans l'Est du Québec en se servant des moyens qu'il a à sa disposition, soit ceux énumérés ci-haut.

Ce nouveau rôle possible du CLEQ n'est pas défini davantage à l'heure actuelle. Un document de travail sera proposé au Conseil d'administration de l'organisme qui se réunira pour l'étudier les 14 et 15 avril prochains.

Des renseignements seront communiqués plus tard à ce sujet.

Joueur vedette des voyageurs



Benoît Hupé, le sympathique joueur des Voyageurs de Rimouski de la ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent s'est vu remettre le trophée DOW des mains de Monsieur Marcel Pinsonneault de la Brasserie DOW de Rimouski et de la région du Bas du Fleuve.

Benoît a été choisi le joueur-vedette des Voyageurs de Rimouski pour la saison 1972-73, choix qui fut basé sur les trois étoiles de chacune des rencontres de son équipe. A ce jeune joueur fort prometteur, nos plus sincères félicitations.

NOUVELLES-ECLAIR

BALLON SUR GLACE DE RIMOUSKI

La Ligue de Ballon sur glace de Rimouski, en collaboration avec Monsieur Marcel Jacob, agent Molson, organise son deuxième tournoi régional annuel, qui sera tenu au Colisée de Rimouski, les 24 et 25 mars 1973.

Cette invitation s'adresse à toutes les équipes masculines et féminines de la région.

Des bourses pour un montant total de \$600.00 seront remises aux équipes gagnantes. Les frais d'inscription sont de \$20.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Pierre Ouellet au Collège de Rimouski.

ACTIVITES 1973 CAMPING

Voici les dates et les endroits des différentes activités de la Fédération Québécoise de Camping et Caravaning Inc pour la prochaine saison.

23 mars au 1er avril : Salon du Camping Chasse et Pêche, Place Bonaventure, Mtl. 24 mars : Journée des Clubs, Assemblée du Bureau Fédéral, Bal des Campeurs, Présentation de la Famille du Camping '73.

25 mars au 1er avril : Semaine Provinciale du Camping. 22, 23, 24 et 25 juin : Rallye de la St-Jean, Camping Municipal La Tuque.

15 au 21 juillet : Rallye-Vacances Provincial, Camping Mont-Paisant, Roberval ; 13 au 27 août : Jeux du Québec, Rouyn-Noranda ; 14-15-16 septembre : Congrès de la F.Q.C.C. et les 5-6-7 et 8 octobre : Festival d'Automne à Rimouski.

11 FAMILLES FINALISTES

Concours Famille Provinciale du Camping '73

Le concours de la "Famille Provinciale du Camping '73", organisé par la Fédération Québécoise de Camping et Caravaning, dans le cadre du Salon Camping Chasse et Pêche et commandité par la Banque Provinciale, atteint maintenant son point culminant par la mise en nomination pour le titre tant convoité, de onze familles, en provenance de chacune des régions desservies par la F.Q.C.C.

Ces familles se méritent automatiquement une tente Monaco d'André Jamet (9 1/2 X 13), offerte par le commanditaire.

Voici la liste des finalistes par région :

— Région 1 : Bas du Fleuve : Famille Victor Labrie de Matane ; Région 2 : Québec : Famille Laval St-Onge de St-Georges de Beauce ; Région 3 : Nord-Ouest Québécois : Famille Denis Doucet de Noranda ; Région 4 : Montréal : Famille Claude Durand de Montréal ; Région 5 : Outaouais : Famille J. Roland Brazeau de Gatineau ; Région 6 : Mauricie : Famille Roland Ménard de La Tuque ; Région 7 : Cantons de l'Est : Famille Gaston Bernier de Thetford ; Région 8 : Laurentides : Famille André Brodeur de Fabreville ; Région 9 : Côte Nord : Famille Daniel Bertrand Bouchard de Hauterive ; Région 10 : Saguenay-Lac St-Jean : Famille Laurier Renaud de Arvida ; Région 11 : Gaspésie : Famille Léonard Gagnon de Ste-Anne des Monts.

La proclamation officielle de la Famille Provinciale du Camping '73 devait être faite le 13 mars dernier au cours d'une conférence de presse qui aura lieu au Siège Social de la Banque Provinciale à Montréal.

PRATIQUES

On se demande parfois pourquoi un joueur doué plus que la moyenne ne réussit pas à faire sa place dans une équipe alors que d'autres beaucoup moins talentueux réussissent.

Parce que plusieurs supporters, amateurs et ou intéressés ont posé la question, la réponse fut cherchée et c'est selon des statistiques précises qu'elle semble ressortir, donc probablement la bonne.

Depuis le début de l'entraînement jusqu'au 1er mars 1973, les Voyageurs Jr de Rimouski ont tenu exactement soixante et trois (63) pratiques et les joueurs qui figurent sur la liste officielle pour la saison 1972-73 ont obtenus la note d'assiduité suivante :

1. Réjean Babin, 62 ; 2. Jean-Yves Doucet, 62 ; 3. Martial Pineau, 61 ; 4. Denis Lepage, 61 ; 5. Nelson Sirois, 58 ; 6. Benoît Hupé, 58 ; 7. Bruno Brisson, 58 ; 8. Bénéteau Richard, 58 ; 9. Duranceau Yves, 56 ; 10. Yvan Chénard, 53 ; 11. Bernier André, 53 ; 12. Côté Arthé, 50 ; 13. Vignola Guy, 41 ; 14. Bérubé Patrice, 27/45 ; 15. Daigneault Alain, 33 ; 16. Paquet Régis, 27 ; 17. Voyer Liguori, 19/20 ; 18. Lévesque Sylvain, 19 ; 19. St-Pierre Alain, 7.

Ces statistiques des présences aux pratiques sont compilées depuis la fondation du club.

QUI EST LA "FAMILLE PROVINCIALE DU CAMPING '73"?

La Famille J. Roland Brazeau de Gatineau, se mérite le titre tant convoité de la "Famille Provinciale du Camping '73".

Roland et Gisèle font du camping depuis douze ans avec leurs quatre enfants, Pierre 22 ans, Monique 17 ans, Lucie 15 ans et Louis 13 ans.

Tous sont des mordus de ce super-sport, qui est le camping et de la vie en pleine nature.

Roland, le père, est résident de Gatineau depuis 28 ans. Il est chauffeur de machinerie lourde, à l'emploi de la Compagnie Internationale de Papier depuis 25 ans.

Gisèle, est sans contredit, une mère de famille à nulle autre pareille, qui voit à la bonne marche de la maisonnée.

Pierre, âgé de 22 ans, est depuis quelques mois sur le marché du travail, comme représentant de vente pour une importante compagnie d'huile. Il aime la chasse, la pêche, la natation et la bicyclette.

Monique est étudiante en secondaire V. Elle affectionne tout particulièrement, la musique, la couture, le badminton et la natation.

Tant qu'à Lucie, 15 ans, qui est en secondaire III, elle désire devenir vétérinaire. Elle joue de l'orgue et de la guitare et ce qu'elle aime le mieux, c'est de chanter avec sa guitare au feu de camp.

Louis, le benjamin, 13 ans, a une attirance pour la mécanique. Il joue au hockey, catégorie bantam.

L'été, il aime faire des promenades en forêt tout en y effectuant des recherches.

Pour la famille Brazeau, quoi de plus reposant que ces fins de semaine en camping, complétées par la période de vacances qui leur permet de visiter la belle région de la vallée de l'Outaouais d'abord et d'autres régions de la belle province tous les jours en famille.

Victoire sur la souffrance

(Suite de la semaine dernière)

Les travaux de recherche moderne ont prouvé que la goutte est causée par l'excès d'acide urique dans le système et elle peut être contrôlée par la réduction de cet acide. Cependant, l'idée traditionnelle que la goutte est associée à une diète trop riche est toujours vraie, comme M. Gagnon a pu en expérimenter la preuve.

M. Gagnon a voulu célébrer les fêtes et sa bonne santé nouvelle avec trop d'enthousiasme et il dut être conduit à l'hôpital en ambulance au lendemain du Jour de l'An. Cependant, une période de trois semaines du traitement initial a suffi pour qu'il puisse retourner à la maison aussi soulagé de ses douleurs qu'en septembre dernier.

Le cas de **PAUL-EMILE VALLIÈRES**, 59 ans, contremaître dans une usine de textile de Sherbrooke, illustre bien d'autres caprices de la complexité de cette maladie.

Pour M. Vallières, les premiers symptômes de l'arthrite apparurent il y a seulement 18 mois. Ce furent des douleurs, de l'inflammation et de la raideur se propageant rapidement à presque toutes ses articulations, des épaules aux genoux, en particulier au genou gauche. Quand vint septembre dernier, il ne pouvait plus marcher et dut quitter son emploi. Pendant plusieurs semaines, il se rendit à la clinique de l'UMR trois fois par semaine, prit les remèdes prescrits et fit à la maison les exercices qu'on lui conseilla de faire. Mais les progrès étaient lents.

À la fin de l'année, M. Vallières fut admis à l'unité pour soins continus et il fut décidé qu'une intervention chirurgicale devrait remplacer la partie inférieure de l'articulation de son genou droit.

À la fin d'une autre semaine de traitement, M. Vallières déclara que seules ses épaules continuaient à le faire souffrir, malgré que leur condition se soit fortement améliorée. Tous ses autres symptômes avaient disparu. "C'est un miracle", dit-il. "Je suis guéri".

Le docteur Myhal n'est pas d'accord. "Il n'est pas guéri" dit-il mais la guérison soudaine et presque totale semble une réalité pour le malade. L'arthrite dans les genoux a tellement diminué que le projet de chirurgie a été abandonné. M. Vallières peut maintenant marcher.

La guérison rapide et presque complète de M. Vallières est le rappel intrigant commun à plusieurs cas d'arthrite rhumatoïde: "la régression spontanée".

En plusieurs cas, à un certain moment et pour des raisons encore inconnues, les symptômes disparaissent soudainement. Les spécialistes savent que la maladie n'a pas disparu et re-surra. Mais, pour quelques semaines ou quelques mois, le malade jouit d'un soulagement bienfaisant de la douleur, de l'inflammation et de la raideur causées par l'arthrite.

Naturellement, la régression spontanée offre d'importantes possibilités au chercheur. Mais elle possède, autant pour le chercheur que pour le patient, un aspect négatif important.

La régression spontanée est la porte ouverte à presque tous les remèdes de charlatans qui se vendent en Amérique du Nord. Ces remèdes de charlatans vont de simples choses comme les enveloppements de boue, les venins d'abeille et les bracelets de cuivre, aux remèdes apparemment authentiques comme Liefcort, qui contient une certaine quantité de cortisone.

(La cortisone, proclamée comme le nouveau remède miracle vers les années cinquante, fut classée comme ayant tellement de sérieux effets secondaires que son emploi est maintenant strictement limité.)

Les personnes affectées par l'arthrite sont souvent enclines à essayer n'importe quoi pourvu qu'il y ait promesse d'un soulagement quelconque. Lorsque se produit une rémission spontanée pendant qu'un remède de charlatan est expérimenté, le crédit est accordé à ce palliatif. Il n'est pas long avant que des centaines de cataplasmes de boue ou de bracelets de cuivre se vendent à la suite de cette soi-disant guérison miracle.

Il est prouvé que les Américains dépensent \$400 millions chaque année pour de tels remèdes et que les Canadiens les suivent dans la proportion de \$40 millions.

Cette dernière somme est vingt fois plus élevée que le revenu annuel de la Société Canadienne contre l'Arthrite et le Rhumatisme. Ce n'est pas seulement un futile gaspillage, cela constitue un danger, car le malade qui met sa confiance en des objets comme les bracelets de cuivre retarde le véritable diagnostic et le bon traitement au moment où ceux-ci peuvent lui faire le plus de bien.

Les charlatans continuent à prospérer parce que le public n'est généralement pas au courant des progrès qui ont été faits ces dernières années afin de contrôler l'arthrite et des véritables bénéfices que peut apporter la médecine spécialisée. Veiller la conscience du public à ces constatations fait partie du programme global de la Société Canadienne contre l'Arthrite et le Rhumatisme.

Le cœur de ce programme est le développement soutenu du système de l'unité de Maladies Rhumatismales jusqu'à ce que ces nouvelles connaissances soient facilement à la portée des malades du pays tout entier.

Pour la population du Québec, une partie vitale de ce programme est le projet de créer deux nouvelles unités à Montréal l'an prochain. Pour réaliser ce projet, la Division du Québec de la Société lancera en septembre une campagne de souscription de fonds pour \$200,000 sous la direction de M. Guy J. Desmarais, président de la société Geoffrion, Robert et Gélinas Ltée, et président de la Division, et de M. Etienne Crevier, président de la Compagnie d'Assurances La Prévoyance, qui agira comme président de la campagne.

L'objectif de \$200,000 est très modeste en comparaison du coût annuel de l'arthrite sur l'économie de la province qui s'élève à 2,500,000 jours de travail perdus, soit une valeur de \$75,000,000.

"Nous sommes à la veille de réaliser le programme du meilleur contrôle au monde sur l'arthrite", dit Edward Dunlop, directeur général de SCAR, en annonçant le programme de développement de nouvelles unités pour 1969. Ce but se conquiert au jour le jour, année après année.

La guérison de l'arthrite est encore un objectif lointain, mais le contrôle de la douleur, la victoire sur la souffrance sont déjà une réalité.

**A l'Imprimerie Blais,
c'est parfait**

NIVEAU DES LACS

MISE EN APPLICATION DE TOUTES LES MESURES DE REGULARISATION DU NIVEAU DES LACS

Toutes les connaissances scientifiques dont nous disposons actuellement sont utilisées pour minimiser les dommages causés par les inondations autour des lacs Érié et Ontario; c'est ce qu'a déclaré dernièrement le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis.

Pour améliorer la situation, on a diminué autant que possible les débits d'arrivée et augmenté au maximum les débits de sortie.

Même avec des précipitations normales, a prévenu M. Davis, le lac Ontario pourrait s'élever encore de un pied et demi d'ici le mois de mai. Le niveau des eaux pourrait cependant être plus élevé si la région recevait davantage de pluie et de neige.

Beaucoup de personnes réclament l'abaissement des eaux, ce qui est assez normal. Toutefois, il y a des limites à ce qu'il est possible de faire pour donner satisfaction. Seuls les lacs Supérieur et Ontario ont le niveau de leurs eaux régulé par des barrages, des vannes et des déversoirs. La quantité d'eau dans leurs canaux d'écoulement est aussi limitée.

Le problème tient au fait que le réseau des Grands Lacs reçoit depuis quelque temps de fortes précipitations. En 1972, le bassin du lac Ontario en a reçu 43.67 pouces, quantité supérieure d'environ 30% à la moyenne de 1962-1971, qui était de 33.48 pouces. D'autre part, l'évaporation pour les dix premiers mois de 1972 a été de cinq pouces inférieure à la normale. Ces conditions ont résulté en une augmentation brute de l'eau dans le bassin d'environ 15 pouces; et un pouce d'eau dans ce bassin équivaut à 3.5 pouces d'eau dans le lac Ontario.

Il y a deux façons de réduire

le niveau des eaux des lacs d'aval. L'une consiste à retenir davantage d'eau dans le lac Supérieur et l'autre, à augmenter le déversement du lac Ontario vers l'aval, en direction de Montréal.

L'écoulement du lac Supérieur a été diminué de 15,000 pieds cubes par seconde, soit d'environ 20%. Simultanément, celui du lac Ontario a été augmenté; il est maintenant aussi élevé qu'on peut le permettre sans danger de créer des barrages de glace dans la zone internationale du Saint-Laurent, aux environs de Cornwall.

Le rythme actuel de déversement est de 295,000 pieds cubes par seconde, cause de ce débit accru, maintenu de janvier à avril, le niveau du lac Ontario sera de un pied inférieur à ce qu'il aurait été sans la prise des mesures indiquées.

Le niveau des eaux des Grands lacs connaît des fluctua-

tions considérables, attribuables à des causes naturelles, si l'on en juge d'après le graphique no 207, qui indique les niveaux des eaux enregistrés de 1916 à 1971 dans les lacs Supérieur, Michigan-Huron, Érié et Ontario, et d'après un second graphique qui donne des informations récentes à cet égard, de juillet 1972 à janvier 1973.

Ces documents montrent par exemple que le niveau des eaux du lac Ontario était élevé en 1928-1929, très bas en 1934-1935 et qu'il était resté assez bas jusqu'en 1941, pour ensuite s'élever et devenir très élevé en 1951-1952 puis s'abaisser en 1963-1964.

Une conférence de presse sur la prévision en matière de niveaux des eaux des lacs et de perturbations à court terme de ces niveaux aura lieu au Centre canadien des eaux intérieures, à Burlington, le 15 mars prochain.

LES LOUVETEAUX

Le louveteau est un petit garçon dont l'âge se situe entre 9 et 12 ans. Chaque semaine le futur louveteau rencontre les membres de la meute déjà existante. Au contact des autres, il vit des expériences nouvelles, échange des idées sur des sujets divers.

Les camps d'hiver et d'été favorisent l'épanouissement du louveteau en pleine nature, une plus grande connaissance des autres louveteaux et de la maîtrise. Celle-ci se compose de cheftaines et de chefs qui dirigent l'évolution de l'enfant au sein de l'équipe, pour que le petit loup puisse décider s'il veut faire partie ou non de la meute.

Vendredi soir, le 2 mars dernier au sous-sol de l'église de St-Robert avait lieu une promesse de louveteau. Dix parmi les nôtres après leur demande ont

été acceptés dans la meute. Ils ont fait leur promesse devant la maîtrise et les parents.

Par cette promesse, il s'engage: 1— à faire de son mieux; 2— à faire plaisir à quelqu'un tous les jours; 3— il demande à Dieu et à ses frères de l'aider.

Après la promesse, il y eut une fleur rouge qui consiste en un feu de joie et des chansons, (feu de camp à l'intérieur).

Plusieurs parents des louveteaux assistaient à cette promesse. Un goûter fut servi en cet honneur, pour clôturer la soirée.

La maîtrise a été très heureuse de la participation des parents, et les remercie sincèrement.

**La maîtrise de la Meute de St-Robert.
Donat Fournier**



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de la cité de Rimouski

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA CITE DE RMOUSKI

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par **GEORGES MICHAUD**, trésorier, que le rôle de perception des permis et licences, et des taxes d'affaires a été complété et déposé à mon bureau.

Je requiers toutes les personnes, tenues au paiement des sommes y mentionnées, d'en payer le montant à mon bureau, dans les vingt jours qui suivent la publication de cet avis.

DONNE A RIMOUSKI, CE QUATORZIEME JOUR DU MOIS DE MARS MIL NEUF CENT SOIXANTE-TREIZE.

**Georges Michaud,
Trésorier.**

Vitamines du complexe B

Les vitamines du complexe B comprennent plusieurs vitamines dont les plus connues sont: la vitamine B1 ou thiamine et la vitamine B2 ou riboflavine.

Vitamine B1

Cette vitamine provient de source animale: le porc maigre,

foie, rognons, coeur, jaune d'oeuf, lait et de source végétale: levure, grain entier, germe de céréales, pain à blé entier et enrichi, légumineuse, amandes et noix, fruits séchés.

Une insuffisance de vitamine B1 provoque: 1) Des troubles

du système nerveux causant de l'irritabilité et de la tension. 2) Certains troubles cardiaques: ralentissement ou excitabilité du poulx, palpitation et même élargissement du coeur. 3) Du côté du système gastro-intestinal, on rencontre des nausées et de la constipation causée par un manque de tonus musculaire. 4) Une sensation de fatigue, de lassitude peut être aussi un indice d'insuffisance de thiamine. 5) Sensation d'engourdissement dans les jambes.

La vitamine B1 est nécessaire à la croissance, essentielle à l'utilisation des glucides (sucre) dans l'organisme, nécessaire pendant la grossesse et l'allaitement, indispensable au fonctionnement normal du système nerveux, nécessaire au maintien d'un bon appétit et d'une digestion normale.

Vitamine B2

Provient aussi de source animale: chair des animaux, foie, rognons, coeur, poissons, (surtout le maquereau, huîtres, oeufs de poissons), jaune d'oeuf, lait et de source végétale: levure, grains entiers de céréales, ger-

me de céréales, légumes à feuilles vertes, légumineuses, fruits séchés, noix et amandes.

Une déficience de vitamine B2 provoque: 1) la cheilose, caractérisée par une rougeur anormale des lèvres avec enflures fréquentes et par des fissures aux commissures labiales. 2) Des troubles oculaires apparaissent presque constamment comme brûlure ou fatigue de l'oeil. 3) Une desquamation grasseuse et écaillée principalement autour du nez et des oreilles. 4) Une déficience prolongée en riboflavine peut apporter des troubles nerveux.

La vitamine B2 joue un rôle important dans la transformation des glucides et des protéides dans l'organisme, elle est essentielle au mécanisme de la vision, c'est-à-dire à l'adaptation de l'oeil aux variations de l'intensité lumineuse, elle est nécessaire au maintien d'une peau en bonne santé, elle est indispensable au fonctionnement normal du système nerveux.

Ces vitamines sont importantes pour l'organisme, consommez-en donc tous les jours.

Lise Longchamps,
Lyne St-Pierre,
Nicole T. Jeanson,
Lise Turcotte,
Angèle Vallée.

CAISSES POP

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 1972, l'actif du Mouvement des Caisses Populaires (M.C.P.D.) a connu, une croissance de 21.8 pour cent pour atteindre plus de \$3.67 milliards. A elle seule, l'épargne des membres se chiffre par \$3.079 milliards, dépassant l'actif global du Mouvement enregistré, l'an dernier, \$3.029 milliards.

C'est ce qui ressort de l'ensemble des états financiers présentés cette semaine par le mouvement des Caisses Populaires Desjardins qui groupe la Fédération de Québec, dix Unions régionales, 1276 Caisses populaires et huit institutions: La Société d'Assurance des Caisses Populaires, l'Assurance-Vie Desjardins, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie, La Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada, la Société de Fiducie du Québec, l'Association Coopérative Desjardins, Les Placements Collectifs Inc.

Prêts aux membres

Au terme de l'exercice, les institutions du M.C.P.D. comptaient 453,000 prêts personnels en cours d'une valeur globale de \$546,889,000.; 149,000 prêts hypothécaires totalisant \$1.2 milliard; 4,900 prêts sur polices d'assurance totalisant \$7,872,391. En ce qui concerne les prêts aux corps publics, ils s'élevaient à \$85,717,000., ce qui porte le grand total des prêts à \$1,854,237,000. Ces prêts représentaient, l'an dernier, 50% de l'actif global, soit \$1.5 milliard.

Placements

Le secteur des placements du M.C.P.D. se totalisait à \$1,258,101,000., soit 34% de l'actif global. Ces placements se répartissent comme suit: obligations du

Canada et province \$466,011,230.; corporations municipales et scolaires \$540,538,170.; corporations religieuses \$52,011,204.; industries, services publics et divers \$96,875,537.; actions \$102,664,968.

Epargne

Ce sont évidemment les 1276 Caisses populaires qui groupent la grande partie de l'épargne du M.C.P.D. avec un total de \$2.9 milliards. Le Fonds Desjardins compte \$23,156,889.; L'Assurance-Vie Desjardins \$70,465,257.; La Sauvegarde \$77,293,000. et Les Placements Collectifs Inc. \$46,567,401. Le total des sommes payées aux assurés au cours de l'exercice (assurance générale et assurance-vie) s'élève à \$65,170,059.

Education

Dans le secteur éducation, L'Institut Coopératif Desjardins a accueilli 6800 stagiaires en 1972. Les principaux groupes qui ont bénéficié des services de l'I.C.D. en 1972, ont été: Sessions organisées et réalisées par L'I.C.D. (8%); Mouvement des Caisses populaires Desjardins (32%); Mouvement Coopératif du Québec (2%); Associations professionnelles (9%); Ministère et organismes para-gouvernementaux (25%); Associations et groupes divers (24%).

Succès collectif

De tels résultats sont le fruit de la mise en commun des ressources des trois millions de membres, des 17,000 administrateurs et des 9,500 employés du Mouvement. Ces réalisations impliquent non seulement un essor d'ordre économique, mais également d'ordre social. Le M.C.P.D. grandit: il veut faire croître avec lui le mieux-être de ses membres et celui de la communauté québécoise.

Les jeunes de 'La Chevauchée' sont là !

Lors d'une réunion qui se tenait au Centre Civique, lundi, le 12 mars, les membres "jeunes" de La Chevauchée de Rimouski Inc., ont décidé de se grouper et de former leur propre club, sous le nom de "La Chevauchée Junior".

Le bureau de direction élu pour diriger les opérations, se compose des 5 membres suivants: Présidente: Claire Raboin; vice-présidente: Hélène Marquis; secrétaire: Claire Malenfant; trésorière: Janet Lalonde et publiciste: Richard Lalonde.

Le club a pour but d'intéresser de plus en plus les jeunes, au sport de l'équitation. Un programme est en préparation pour la saison '73, comprenant des cours d'équitation sous la direction de moniteurs compétents, des compétitions, des trails en forêt, des soirées avec présentation de films sur l'équitation et les chevaux.

Toutes ces activités sont centrées sur le deuxième meilleur ami de l'homme: le cheval et la promotion du sport équestre dans notre région.

Cours de perfectionnement pour les agents de pêcheries

Un cours de perfectionnement pour les agents des pêcheries du ministère de l'Industrie et du Commerce se tiendra à Lévis, près de Québec, du 2 au 10 avril. Ce stage est le deuxième d'une série de 4 cours donnés par les moniteurs de l'Institut Coopératif Desjardins. Il s'inscrit dans le cadre des activités de perfectionnement du personnel du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Tous les agents de pêcheries du Service de protection de la Direction générale des pêches maritimes participent à tour de rôle à ce genre de cours. Le stage permet à ces agents d'acquies les connaissances nécessaires pour mieux remplir leur rôle qui est, rappelons-le, de veiller à l'application des lois et des règlements concernant la pêche commerciale, d'assurer la conservation des espèces et de voir à ce que les pêcheurs québécois puissent exercer leur métier dans les conditions les plus favorables.

A l'occasion de ce cours, 18 stagiaires, choisis dans chacun des 8 districts de la province partageront leurs connaissances

et procéderont à un échange de vues sur les diverses législations en matière de pêche et, d'une façon générale, sur tout ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions. Au cours de ce stage, les moniteurs de l'Institut coopératif Desjardins enseigneront aux agents au moyen de nouvelles techniques pédagogiques et grâce à des méthodes dites de "dynamique de groupe". Compte tenu du succès remporté par les premiers cours, le ministère de l'Industrie et du Commerce envisage avec un grand intérêt ce genre de perfectionnement professionnel.

MAISON DE FERME

Serais acheteur d'une maison de ferme, située près de Rimouski (environs 10 milles) S'adresser à:

724-4414

(21)

LA
PUBLICITE
DANS
LE
RIMOUSKOIS

EST
LA
PLUS
PAYANTE
DE
VOTRE
REGION

10,500

COPIES

SONT

**DISTRIBUEES
GRATUITEMENT**

CHAQUE
SEMAINE
DANS

10,500

FAMILLES

SOIT

ENVIRON

65000

LECTEURS

DE LA

REGION

ETENDUE

ENTRE

ST-FABIEN

et

MONT-JOLI

COMPRENANT

LE

**GRAND
RIMOUSKI**

•

VOYEZ

NOTRE

PUBLICITAIRE

GEORGES

ST-PIERRE

OU SIGNEZ

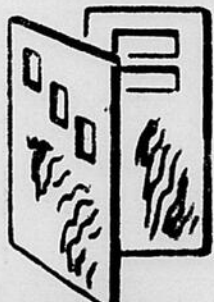
723-2571

•

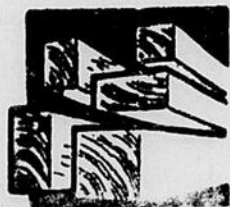
APRES 6 h P.M.

724-4735

**Vous voulez
vous construire,
CONSULTEZ:
Gérard Morin**



**BOIS et
MATERIAUX
de construction**



**Manufacturier
de PORTES
et CHASSIS**



RENDEZ-VOUS DONC CHEZ

Gérard Morin

Téléphone: 723-5936

RIMOUSKI 174, 2e RUE

L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE QUEBECOISE

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré que son gouvernement considère le cinéma comme un mode privilégié d'expression culturelle et qu'il envisage présentement des formules visant à encourager l'industrie cinématographique québécoise.

"Ce que nous proposons aux Québécois, a déclaré M. Bourassa, nous semble l'option la plus réaliste et en même temps la plus réformatrice, en tenant compte du contexte nord-américain, à savoir cette souveraineté ou cette autonomie culturelle à l'intérieur d'un fédéralisme économique. C'est ce que j'ai dit il y a plusieurs mois et c'est ce que je maintiens: il n'y a aucune contradiction entre un régime fédéral qui fonctionne et la possession d'outils culturels."

"A cet égard, a poursuivi le Premier ministre, on peut prendre l'exemple du cinéma québécois, qui a fait ses preuves, et

dont la production dans l'ensemble est en général extrêmement valable. C'est pourquoi le Gouvernement du Québec a l'intention de faire sa part et de favoriser le progrès et l'expansion de notre cinéma."

"Ainsi, l'identité québécoise pourra-t-elle s'affirmer d'une façon vigoureuse et positive, que ce soit à l'intérieur du Québec, dans le contexte canadien ou à l'extérieur du Canada. Je pense que nous pouvons produire des films éminemment exportables."

"L'impact social du cinéma est très important: nous pouvons avoir des possibilités considérables d'influencer notre avenir culturel avec ce mode d'expression. D'autre part, il y a également tout l'incidence économique de l'industrie cinématographique, dont le chiffre d'affaire s'établit au Québec à \$100 millions par an et qui occupe à l'heure actuelle environ

6,000 personnes. On sait que d'après des recherches menées par le célèbre Hudson Institute l'industrie des biens culturels, donc le cinéma, fera partie d'ici quelques années du groupe des dix industries de pointe commandant le chiffre d'affaire le plus considérable."

"On doit constater que cette expansion a déjà commencé au Québec puisque nous avons produit 25 longs métrages en 1972 contre 12 en 1971. Or, le Gouvernement du Québec, qui possède maintenant plus de moyens financiers qu'il n'y a quelques temps, est donc justifié d'accorder une attention toute spéciale à l'expansion et à la qualité du cinéma québécois. J'en discute à l'heure actuelle avec le ministre des Affaires culturelles, M. Cloutier."

"Nous envisageons différentes formules, comme par exemple, un centre cinématographique du Québec, qui nous permettrait de jouer un rôle accru pour encourager l'industrie cinématographique québécoise."

Accusations

Au sujet des accusations portées à la suite du refus du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, de convoquer la Commission parlementaire pour discuter des accusations de patronage, ceci à la demande de M. Robert Burns, le Premier ministre a déclaré que les allégations selon lesquelles M. Lavoie avait été influencé par les libéraux étaient aussi ridicules que les rumeurs de coalition négociée au cours de cocktails chez le président de l'Assemblée nationale, comme M. Burns l'a admis lui-même "en se couvrant de ridicule".

"Les représentants élus, a déclaré M. Bourassa, disposent d'un très grand nombre de moyens d'action pour étudier l'administration financière du Québec: débats au cours de l'adoption des crédits supplémentaires du ministère des Travaux publics, Commission des engagements financiers, étude des crédits des ministères pendant 45 jours au cours du printemps, questions au feuilleton de l'Assemblée nationale, débats sur le projet de loi sur la fusion du Service des achats et des Travaux publics, questions en Chambre, bref il y a une demi-douzaine de possibilités d'action pour les parlementaires. D'autre part, nous avons démontré cette semaine que le gouvernement donne à la population une administration financière saine: nous avons toutes les preuves en main, mais nos réfutations n'ont pas eu la même incidence dans les journaux que les accusations de nos adversaires."

"Jusqu'à présent, a souligné le Premier ministre, on doit constater qu'on a été totalement incapable de présenter un seul cas de transaction illégale et malhonnête après une dizaine de jours d'insinuations qui se sont donc avérées gratuites."

"Cela démontre simplement, a conclu le Premier ministre, le peu de sérieux des accusations de l'Opposition."

UN SYMPOSIUM SUR L'ORIGNAL

Le premier symposium international portant sur l'écologie de l'original aura lieu dans la ville de Québec. Cet événement d'importance sera suivi de la tenue du 9e atelier sur l'original de l'Amérique du Nord. Le tout se déroulera au Château Frontenac, du 25 au 30 mars, sous l'égide du Département de biologie de l'Université Laval et du Service de la faune du ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Plus de 200 scientifiques se rencontreront pour la première fois dans l'histoire de la biologie animale pour échanger leurs connaissances actuelles sur ce roi de la forêt septentrionale appelé, selon son aire d'habitat, original d'Amérique ou élan d'Europe. En effet, la Suède, la Finlande, l'URSS, l'Alaska et la plupart des états du nord des Etats-Unis, ainsi que toutes les provinces canadiennes, délègueront leurs spécialistes qui ana-

lyseront à fond tout le champ des recherches contemporaines sur l'écologie, le comportement et l'aménagement de l'original.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, et le recteur de l'Université Laval, M. Larkin Kerwin, souhaiteront la bienvenue aux congressistes dès l'ouverture de l'assemblée plénière. Le rapport complet des délibérations et des communications de ces rencontres fera l'objet d'un numéro spécial du "Naturaliste canadien" et sera par la suite publié en un volume par les Presses de l'université Laval.

Nous acceptons les petites annonces dans LE RIMOUSKOIS jusqu'au lundi midi.

L'impôt et vous

L'Assurance-chômage

La nouvelle législation qui, depuis janvier 1972, rend l'impôt responsable de la perception des cotisations d'assurance-chômage, assure la protection de presque toute la main-d'oeuvre du pays, soit 96%.

La nouvelle loi affectera les cotisations et les prestations d'assurance-chômage.

Vous pourrez déclarer, comme déduction, les cotisations que vous avez payées, moins tout paiement en surplus qui vous sera remboursé. Les prestations de l'assurance-chômage qui figurent sur le feuillet T4U sont impossibles. Vous devrez alors les déclarer.

Désormais, les employés d'hôpitaux et d'organismes de bienfaisance, les infirmières, les fonctionnaires provinciaux et municipaux, les forces constabulaires, les instituteurs et bien d'autres personnes participent obligatoirement si elles ont moins de 70 ans à l'assurance-chômage. Seule, la participation des particuliers à leur propre compte est exclue, comme par le passé.

Salaire maximal et minimal assurable

Les cotisations de l'assuré à l'assurance-chômage sont calculées suivant un taux maximal et un taux minimal de salaire hebdomadaire assurable. Le montant hebdomadaire maximal de ce salaire est, pour 1972, de \$150. Le montant minimal assurable est de \$30 ou bien 20 fois le salaire horaire minimal de la province (le plus bas mon-

tant des deux).

Taux de cotisation des assurés

La cotisation que l'assuré doit payer à l'impôt est établie selon un taux que fixe la Commission d'assurance-chômage d'année en année. Pour les années 1972-73 et 74 il existera deux taux — le taux ordinaire et le taux réduit.

Pour 1972, le taux ordinaire de cotisation est de .9% du salaire assurable (90 cents pour chaque cent dollars).

Le taux réduit, qui s'applique à ceux dont l'emploi n'était pas assurable avant janvier 1972 a été établie à 40% de la cotisation au taux ordinaire pour 1972, 60% pour 1973 et 80% pour 1974. Pour cette année, le taux de cotisation réduit est donc de 36 cents du cent dollars de salaire assurable.

Rôle de l'employeur

Le taux de cotisation de l'employeur est également établi par la Commission et a été fixé à 1.4 fois la cotisation de l'assuré.

C'est l'employeur qui retient et remet à l'impôt les cotisations pour l'assurance-chômage. C'est lui aussi qui doit inscrire les renseignements relatifs à l'assurance-chômage sur le feuillet T4 de l'employé.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements, consultez attentivement votre Guide d'impôt et si vous n'y trouvez pas la réponse à vos questions, appelez le Bureau d'impôt de votre district (Appels interurbains gratuits: demandez à la téléphoniste Zenith 04000).

POUR VOS FOURRURES

Nous faisons L'ENTREPOSAGE, le REMODELAGE, le NETTOYAGE de toutes vos fourrures.

VOUTE A L'EPREUVE DU FEU ET DU VOL

FOURRURES DIONNE & FILS
ENR.

Alfred Dionne, prop.

Tél. : 723-4548

96 RUE ROULEAU — RIMOUSKI

DONNEZ DE VOTRE SANG



ENSEMBLE

AVEZ-VOUS VÉRIFIÉ VOTRE INVENTAIRE DE PAPETERIE ?

VOUS MANQUE - T - IL :

- DE CHEQUES
- D'ENVELOPPES
- D'ENTETES DE LETTRES
- DE FAIRE-PART
- DE CARTES D'INVITATION DE TOUTES SORTES
- DE CARTES DE MEMBRES
- DE CARTES D'AFFAIRES
- D'ETATS DE COMPTE
- DE REVUES
- DE JOURNAUX
- DE CIRCULAIRES
- DE FORMULES REGLEES
- DE MENUS
- DE FACTURES, ETC., ETC.

NOS SPECIALITES :

COPIES DE PLANS A L'"OZALID"

PHOTOCOPIES

(service immédiat)

Nous sommes à votre disposition pour remplir promptement vos commandes.

IMPRIMERIE BLAIS

LTEE

Le "Rimouskois" est imprimé à nos ateliers.

Tél. : 723-2188

212 Cathédrale — RIMOUSKI

"Jamais un gouvernement n'a autant fait dans le domaine social"

"Jamais un gouvernement n'a autant fait dans le domaine social que celui qui dirige en ce moment le Québec."

C'est ce qu'a déclaré dernièrement le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, alors qu'il répondait, dans le cadre de l'émission BOURASSA DIALOGUE sur les ondes du réseau TELEMEDIA à une question du journaliste Daniel McGinnis sur la motion de censure présentée à l'Assemblée nationale par les Créditistes sur les affaires sociales.

"Les partis d'Opposition ont l'habitude de présenter des motions de censure. Encore faudrait-il que ces motions soient étouffées. La motion présentée cette semaine par les Créditistes ne revalorisait en rien le rôle du Parlement."

"En effet, quand on voit tout ce que le gouvernement a fait dans le domaine social, avec le ministère des Affaires sociales et avec M. Castonguay, on peut dire que jamais un gouvernement n'a autant fait pour le Québec."

"Il suffit de rappeler l'établissement de l'assurance-santé, l'assistance médicaments, l'augmentation des prestations sociales, le paiement des dettes des hôpitaux. Dans plusieurs cas, il y avait des dettes qui s'accumulaient continuellement, et les fournisseurs devaient attendre fort longtemps avant d'être payés."

DEVELOPPEMENT ORDONNE
"Nous avons également atténué le taux de croissance des dépenses hospitalières. Nous avons mis en vigueur un développement plus ordonné des foyers et des centres hospitaliers. Le gouvernement précédent multipliait sans planification ces institutions, ce qui amenait des augmentations considérables dans les frais d'opérations, augmentations qui conduisaient à des augmentations de taxes. Le développement actuel est donc beaucoup plus cohérent que celui qui existait il y a quelques années."

"Je crois donc que le gouvernement actuel peut être très fier de ce qu'il a fait dans le domaine social. On nous accuse un jour d'être socialistes. Le lendemain, on nous accuse d'être ultra-capitalistes. Les critiques des partis d'opposition ne peuvent donc que difficilement être prises au sérieux."

"D'autant plus, a commenté M. Bourassa, que tout le monde sait dans quelles situations se trouvent les partis d'opposition. Ils sont divisés. Il suffit d'observer par exemple, le Parti Québécois: son chef, M. Lévesque, accuse un de ses députés d'être "artificiel", en l'occurrence M. Claude Charron. De son côté, l'ancien président du conseil exécutif du parti séparatiste, M. Marois, l'accuse d'être "opportuniste". Ces personnes-là sont pourtant supposées travailler ensemble. En fait, de la façon dont ils s'insultent, je ne crois pas que la population peut y trouver un gage de sécurité pour l'administration publique."

Autoroutes: pas de hausse

Interrogé sur la situation financière de l'Office des autoroutes, le Premier ministre a rappelé que cet organisme est en déficit depuis un grand nombre d'années et qu'il n'est pas question, pour le moment, d'augmenter les péages.

"Nous avons reçu une étude de l'Office des autoroutes. En passant, nous l'avons reçue après que les journaux l'ont publiée. C'est assez curieux de la part d'un haut fonctionnaire de faire des conférences de presse, ou de donner des nouvelles à un journal ou à des médias d'information, avant même d'informer le ministre responsable. C'est à nous du Gouvernement à décider."

"Or, j'ai dit au cours de la semaine qu'il n'est pas question d'accepter cette étude, telle qu'elle est présentée. Nous voulons examiner différentes formules. Nous voulons voir s'il est justifié, vis-à-vis les usagers des autoroutes et vis-à-vis l'ensemble de la population, d'augmenter les tarifs ou de les modifier."

Le Premier ministre a d'autre part souligné que la proposition formulée dans l'étude de l'Office des autoroutes ne modifierait pas tellement le déficit.

"Le déficit est quand même important. Ce n'est pas la hausse proposée des tarifs qui permettraient d'amplifier le déficit. Si les gouvernements précédents ont décidé d'imposer des tarifs

et des péages, c'est en vue d'atténuer les coûts des autoroutes pour le trésor public. Vouloir financer complètement toutes les autoroutes uniquement à l'aide des péages ne me paraît pas réaliste, du moins à court terme."

"Le gouvernement doit donc décider s'il doit augmenter la contribution des usagers par rapport à celle de l'ensemble de la population. Cette décision dépend des priorités du gouvernement. C'est ce que nous allons examiner au cours des prochains mois. Il n'est donc pas question, a dit M. Bourassa, d'accepter l'étude qui nous a été proposée."

En ce qui concerne l'augmentation de 3% des salaires des députés et des ministres, M. Bourassa a rappelé que les députés ont droit à des augmentations comme toutes les autres catégories de citoyens. Quant à l'augmentation des ministres d'Etat, M. Bourassa a expliqué qu'avec le regroupement des ministères et l'accroissement de l'activité gouvernementale dans tous les secteurs, les fonctions des ministres d'Etat étaient devenues plus absorbantes que par le passé et qu'il est donc normal de leur accorder la même traitement que les ministres titulaires.

Enfin, le Premier ministre a déclaré que la composition du comité gouvernemental de surveillance des Jeux Olympiques de 1976 sera annoncée dans quelques jours.

M. Bourassa félicite M. Messmer

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a fait parvenir au Premier ministre de France, M. Pierre Messmer, un télégramme de félicitations à la suite des résultats du deuxième tour des élections législatives françaises.

Voici le texte intégral du message de M. Bourassa à M. Messmer:

"Je désire vous adresser au nom du Gouvernement du Québec mes félicitations les plus sincères pour la victoire décisive que votre formation vient de remporter aujourd'hui lors du deuxième tour des élections législatives."

Vous savez l'importance que j'ai toujours accordée aux relations privilégiées qui unissent la France et le Québec. Ces relations constituent une véritable réussite, en particulier dans les domaines de la coopération et de la culture, et je m'en réjouis.

Je suis certain, M. le Premier ministre, que l'avenir nous confirmera l'indissolubilité et la fécondité de ces relations, à la poursuite desquelles nous sommes profondément attachés, au moment où la France joue un rôle plus essentiel que jamais au sein de la Communauté économique européenne."

SUBVENTIONS POUR DES ETUDES FINANCIERES PRE-FUSION

Le ministère des Affaires municipales, répondant au désir formulé par trois groupes de municipalités de la région, vient d'accorder trois subventions pour des études financières pré-fusion.

La première de \$4,000 vise l'unité de regroupement composée de Rivière-du-Loup, St-Patrice, Cacouna village, Cacouna paroisse et Notre-Dame-du-Portage. La seconde de \$3,120 est accordée aux municipalités de Grande-Rivière, Grande-Rivière ouest, Ste-Thérèse-de-Gaspé et Petit Pabos. La troisième de \$2,400 s'adresse à l'unité de regroupement formée par Matane,

Petite-Matane et St-Jérôme de Matane.

Ces études financières pré-fusion effectuées par la firme Sonarex permettront une connaissance aussi précise que possible des implications administratives et financières d'une fusion éventuelle.

Ces subventions annoncées par Monsieur Victor Goldbloom, ministre des Affaires municipales et de l'Environnement et Monsieur Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ, s'inscrivent dans les dépenses ODEQ dans le cadre de l'Entente Canada-Québec (ODEQ 25%, MEER 75%).

Amqui mène 2-0

UN PEU MIEUX QUE JEUDI: Les Voyageurs de Rimouski ont fait meilleure figure vendredi soir au colisée local contre les As d'Amqui, mais ces derniers mènent présentement 2 à 0 dans la semi-finale "A". Les As ont gagné 6 à 4.

financier à domicile en voulant fracasser tous les records.

Robert Arseneault et Pierre Lévesque ont mené l'attaque des As avec deux buts chacun.

Chez les Voyageurs, Guy Vignola et Denis Lepage ont été les seuls joueurs à tromper la vigilance du cerbère d'Amqui.

Pierre Lévesque et Gaston Fournier ont enfilé deux buts chacun pour les gagnants. Alain Chrétien et Robert Arseneault complèteront la fiche des visiteurs.

Seuls Guy Vignola et Denis Lepage avec une paire de buts firent scintiller la lumière rouge pour les Voyageurs Juniors.

La quatrième partie de cette série sera disputée vendredi soir à compter de 20 heures 15 au Colisée de la deuxième rue.

AMQUI LESSIVE LES VOYAGEURS

Les As d'Amqui ont continué leur poussée victorieuse et à défaire leurs adversaires par des pointages assez élevés. Lors de la première rencontre de la semi-finale "A" 4 de 7 contre les Voyageurs de Rimouski au pointage de 13 à 2. Les As ont mystifié leurs adversaires. Inutile de vous dire que les joueurs d'Amqui n'aident pas leur bilan



CITÉ DE RIMOUSKI

Demande de soumissions

AVIS est par la présente donné, que des soumissions cachetées et portant la mention "SOUMISSION POUR PEINTURE DE SIGNALISATION" seront reçues jusqu'à lundi le 2 avril 1973 à 5:00 hres p.m., au bureau du soumissionnaire.

Les intéressés pourront se procurer une formule de soumission au bureau de l'Acheteur Municipal, M. J. Roland Côté, à 244 St-Germain Est, aux heures ordinaires de bureau.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Hubert Dubé, o.m.a.

Greffier de la Cité

Votre IMPÔT
RAPPORTS DE TOUTES SORTES
MINI-COMPTABILITE CONSEIL ENR.
53, 3e Rue Est, St-Pie X
Signalez **723-4856**

A VENDRE

Sucrerie située à la Montagne Blanche, 15 milles de Rimouski. Bon chiffre d'affaires, chaque printemps. Prix à discuter.

Tél. : 723-8975 — 723-9355

(14-21-28)

EN VEDETTE

DU 20 AU 25 MARS INCLUS
AU

MOTEL SÉJOUR L'ERMITE
1166 Boul. St-Germain Ouest
RIMOUSKI

Téléphone 723-4324

DOMINIQUE DENIS
fantaisiste jongleur

SPECTACLE 6 SOIRS PAR SEMAINE
tous les soirs, sauf le lundi.

25 unités de motel - salle à diner - Salon bar.
Prix spécial pour les motels aux voyageurs.

ENEZ EN FOULE

Entrée toujours libre pour le spectacle.

Prenez notes

L'ECOLE DE DANSE JACQUES DUVAL, débute un nouveau cours de danse mercredi le 4 avril à 8.00 hres p.m. Pour informations:

723-2720

Magasin Amiot Inc.

Tél. : 723-4245

162 LAVOIE

RIMOUSKI

L'Épicerie Royale Enr.

Propriétaire : Conrad Rioux

Tél. : 724-4169

505, ST-GERMAIN

RIMOUSKI-EST

**L'ENSEIGNE DE L'EXCELLENCE****PATATES**

NUMERO 1

DU QUEBEC

SAC
50 lbs **2.89****ORANGES**

sucrées et juteuses

du MAROC

GROSSEUR 100

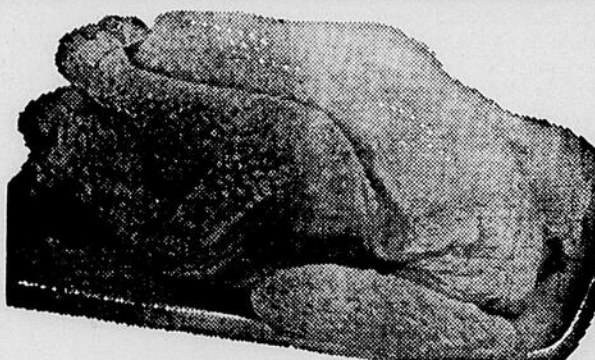
Douz. **.69****Melons d'eau**sucré
de FLORIDENo 1
La lb **.17****CELERI**de FLORIDE
Numéro 1Gros. 24
Le pied **.25****BROCOLI**

Numéro 1

Gros. 14
Ch. **.49****EPINARDS** **FRAIS DU TEXAS**
No 1 - Cello de 10 oz **.33****POULETS**

Eviscérés, congelés

Catégorie "A"

CANADA
5 à 6 livres
La livre **.55****DINDE**Canada - Catégorie "A"
toutes pesanteurs - La lb**.59****PIZZA**

12 oz

pepperoni Bonanza

Ch. **.59****CRETONS**

FRANCAIS

"LAFLEUR"

Contenant
11 oz **.89****BACON**

TRANCHE

SANS COUENNE

"SODOR"
Pqt 1 lb **1.05****Egg rolls**

"BILOPAGE"

Boite
de 6's **.65****PÂTÉ
au poulet**

"BILOPAGE"

10 oz **.65****TRUITES
de mer**

pesanteur 3 à 3½ livres

La livre **.89****OEUFs FRAIS** **.69**
"A" - GROS - La douz.**SHORTENING**

"CRISCO"

Boite de 3 livres

1.21**LIQUEUR "COTT" ASSORTIE**Bouteilles non
retournables2 Bout.
26 oz**.51****SERVIETTES DE TABLE (Napkins)**

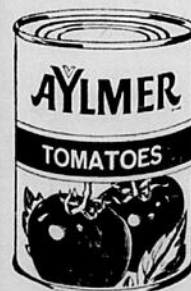
KLEENEX - Paquet de 60

.28**SALADE de FRUITS**

POIRES ET PÊCHES

"DEL MONTE"

4 cont. de 5 oz

.69**TANG cristaux
à l'orange**2 Sacs
7 oz **.79****EAU DE VICHY
CELESTINS**Bout.
32 oz**.49****LAIT en poudre
instantané**PRIMUS
Bte 3 lbs **1.43****Sauce à spaghetti
à la viande**CATELLI
Bte 14 oz**.35****Sauce à Hot
Chicken "ESTA"**2 Btes
14 oz**.41****SAUMON KETA**Bte de
1 lb **.94****Pâtes alimentaires
CATELLI - coudes**Macaroni
spaghetti
2 btes 16 oz**.49****Catsup rouge**AYLMER
Bout. 20 oz **.48****Huile végétale**CRISCO
Gallon
128 oz **2.99****Pouding Laura**SECORD
Pqt de 4
Btes 5 oz**.67****Détergent liquide
"IVORY"**Cannette
14 oz**2.75****Cheez Whiz**de KRAFT
32 oz **1.65****Détergifs poudre**OXYDOL
Form. fam.**1.79****Tomates de choix**

Aylmer

Bte
28 oz**.35****Gâteaux Rosette**Vachon
Bte de 12**3/1.00****CHIPS "GEM"**

Sac 11 oz

.65**BISCUITS OLYMPIQUES**

de VIAU - Boite de 32 oz

1.15**BISCUITS Feuilles d'érable**

de VIAU - Cello de 12 oz

.47